2018

PLAN DE RÉPONSE HUMANITAIRE

JANVIER-DÉCEMBRE 2018

DEC 2017

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

POPULATION TOTALE DE 2017	PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	BUDGET (US$) .	# PARTENAIRES HUMANITAIRES
4,6M	2,5M	1,9M	515,6M	137

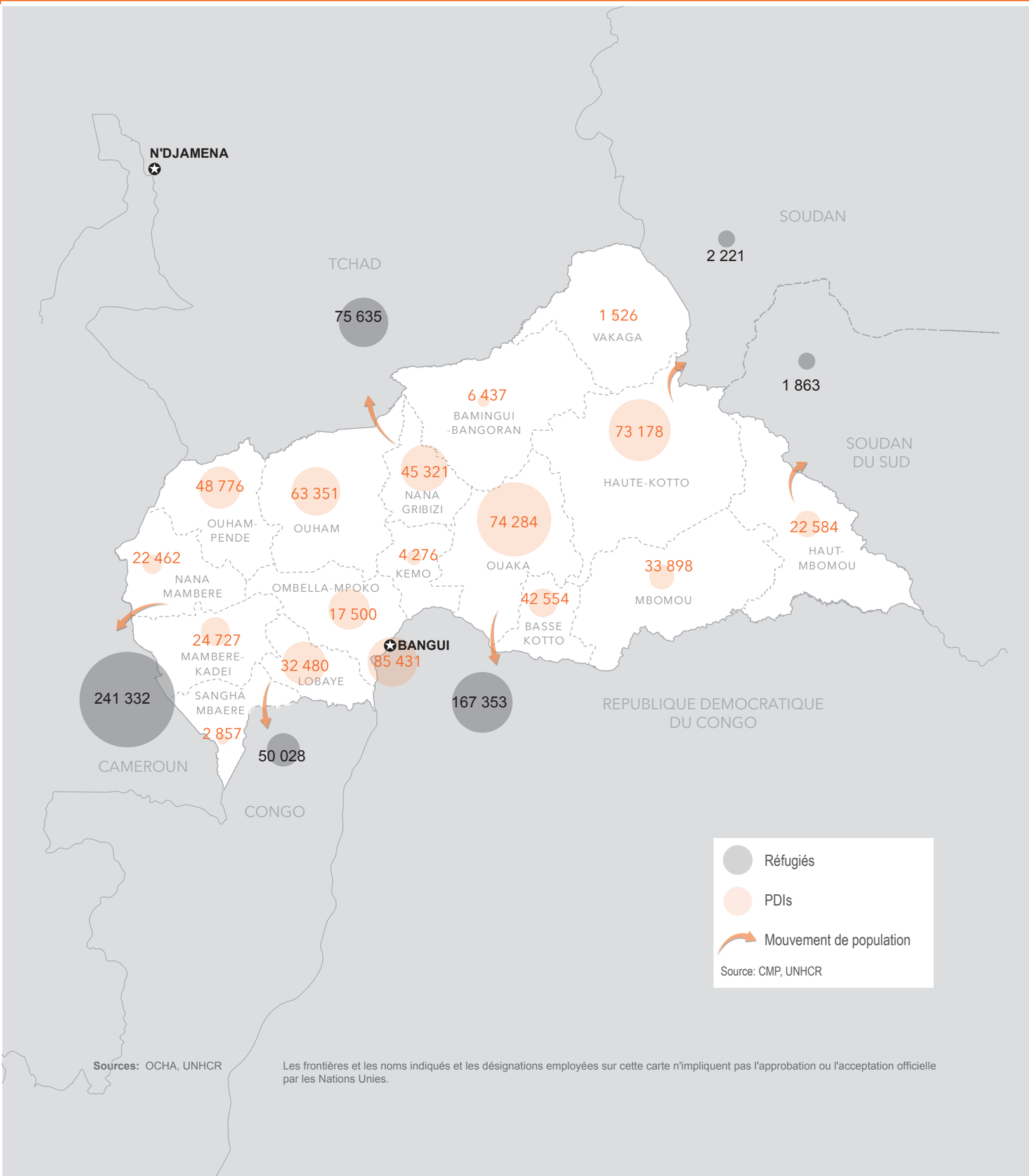

Sources: OCHA, UNHCR

Les frontières et les noms indiqués et les désignations employées sur cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle par les Nations Unies.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE I: STRATÉGIE DU PAYS

Préface du Coordinateur Humanitaire 04
La plan de réponse humanitaire en un coup d'oeil 05
Aperçu de la crise 06
Objectifs stratégiques 10
Stratégie de la réponse 11
Capacité opérationnelle 15
Accès humanitaire 16
Monitoring de la réponse 19
Résumé des besoins, cibles et budgets 20

PARTIE II: PLANS DE RÉPONSE OPERATIONNELS

Abri / NFI / CCCM 23
Eau, Hygiène et Assainissement 25
Education 28
Logistique 30
Moyens de subsistance et stabilisation communautaire.. 31
Nutrition 33
Protection 36
Santé 40
Sécurité alimentaire 42
Télécommunications d'urgence 45
Coordination 46
Plan de réponse pour les réfugiés 47
Guide du donateur 49

PARTIE III: ANNEXES

Objectifs, indicateurs et cibles 51
Financements requis par cluster 61
Liste des acronymes 62
Et si ? ... on n'apporte pas de réponse 63

PRÉFACE PAR

LE COORDONNATEUR HUMANITAIRE

La République centrafricaine demeure un pays fragile. Meurtrie par plusieurs années de conflit dont l'impact perdure, elle doit faire face à des défis tant structurels que conjoncturels. Ces derniers mois, la violence a connu une fréquence et un niveau qui ont fait de l'année 2017 celle de toutes les inquiétudes. De multiples foyers de tension ont vu le jour à travers le pays et ont gagné des régions qui autrefois jouissaient d'une certaine stabilité. Cet embrasement a considérablement accru les besoins humanitaires et provoqué des vagues de déplacement que la Centrafrique n'avait plus connu depuis 2014. Plus de 600 000 personnes étaient déplacées internes au mois de novembre 2017 et plus de 500 000 réfugiées dans les pays voisins. Les acteurs humanitaires aussi ont été particulierement touchés par cette violence avec 14 collègues tués alors qu'ils apportaient de l'aide aux personnes dans la détresse. Le Plan de reponse humanitaire de 2018, que j'ai l'honneur de partager avec vous, a pour vocation d'apporter une assistance efficace, avec une adaptabilité de nos modes opératoires aux défis d'accès et ce conformément aux principes humanitaires dans un contexte sécuritaire délétère persistant.

L' évaluation des besoins humanitaires indique qu' en 2018, 2,5 millions de Centrafricains auront besoin d'une assistance multiforme pour survivre, soit plus de la moitié de la population. L' ensemble du pays est touché. En 2017, le Sud-Est a été particulièrement affecté et les affrontements entre groupes armés dans cette région ont atteint un niveau inégalé. Le Plan de réponse humanitaire s' élève à 515,6 millions de dollars. Structuré autour de trois piliers - Sauver des vies, Respecter les droits fondamentaux et Préserver la dignité humaine - il permettra de répondre aux besoins vitaux de la population affectée. Face aux défis opérationnels, notamment liés aux contraintes sécuritaires et logistiques, la communauté humanitaire continuera de développer et mettre en oeuvre des projets et des mesures adéquates pour s'adapter à l' évolution du contexte et assurer une réponse adaptée, rapide et efficace. Notre action, menée de concert avec les acteurs du relèvement et du développement pour assurer une réponse efficace destinée à sauver des vies, devra alléger la souffrance et la détresse de centaines de milliers de Centrafricains. Elle devra aussi réduire la vulnérabilité des communautés affaiblies par des crises successives et renforcer leur résilience. Cela contribuera également à leur donner la capacité de jouer pleinement leur rôle dans la réconciliation locale et nationale et de ce fait, de donner plus de chance au relèvement et développement du pays.

Les déplacements successifs et imprévisibles de population demeurent une problématique majeure dans la mesure où ils affectent 25% de la population (déplacés internes et réfugiés). A cela s'ajoute l'inquiétante réduction de l' espace humanitaire qui est la conséquence d'une combinaison de plusieurs facteurs, notamment, la dégradation de la situation sécuritaire dans certaines zones et la détérioration des infrastructures routières. L' accès à certaines zones nécessite des moyens logistiques et opérationnels innovants mais onéreux. A titre d'exemple, le coût du frêt est passé de 1 dollar le kilogramme en 2015 à 3 en 2016 soit une augmentation de 300% en moins de deux ans. Simultanément, depuis 2014, le financement du Plan de réponse a poursuivi une baisse constante alors qu' à l'inverse, les besoins ont considérablement augmenté. Ce sous-financement ne doit pas être sous-estimé étant donné l'ampleur des besoins, les risques encourus à perdre les gains acquis à ce jour mais aussi l'impact sur la région.

La générosité et la solidarité des bailleurs vis-à-vis de la population centrafricaine ont déjà permis à la communauté humanitaire d'apporter une assistance aux personnes dans le besoin et de sauver des milliers de vie lors des multiples crises qui ont frappé la Centrafrique en 2017.

Avec le présent Plan et dans l' esprit du « Grand Bargain », je réitère mon appel aux bailleurs à maintenir les efforts consentis et les accroître pour permettre à la communauté humanitaire de venir en aide aux centaines de milliers de personnes vulnérables qui ne peuvent compter que sur cette assistance pour couvrir leurs besoins et pour se reconstruire.

Je voudrai conclure mon propos, par un hommage solennel à nos valeureux collègues qui ont perdu la vie en sauvant celle des autres. Je voudrais également chaleureusement féliciter la communauté humanitaire en Centrafrique pour le travail remarquable et périlleux qu' elle accomplit dans des conditions extrêmement difficiles.

Ensemble, consolidons les convictions qui nous ont fait dépasser les défis pour sauver toujours plus de vies et alléger davantage les souffrances des populations. Telle est notre contribution à l' édifice de la paix en Centrafrique et à un avenir meilleur pour ces enfants, ces femmes si courageuses et ces hommes, que nous rencontrons tous les jours sur le terrain, et qui aspirent au vivre ensemble.

Najat Rochdi
Coordonnateur Humanitaire

LE PLAN DE RÉPONSE HUMANITAIRE

EN UN COUP D'OEIL

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1

Les populations affectées par des chocs ont accès à une assistance d'urgence intégrée assurant leur survie et préservant leur sécurité et leur dignité.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2

La protection des populations affectées et à risque de violations des droits humains est renforcée.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3

Les populations affectées et à risque ont accès à des services sociaux de base et leurs mécanismes de subsistance essentiels sont rétablis.

PERSONNES DANS LE BESOIN

2,5M

PERSONNES CIBLÉES

1,9M

BUDGET (US$)

$515,6M

PERSONNES DANS LE BESOIN

Plus d'1 sur 2

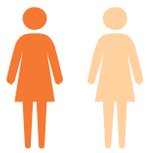

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

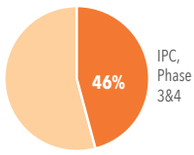

PERSONNES DANS LE BESOIN

2,5M

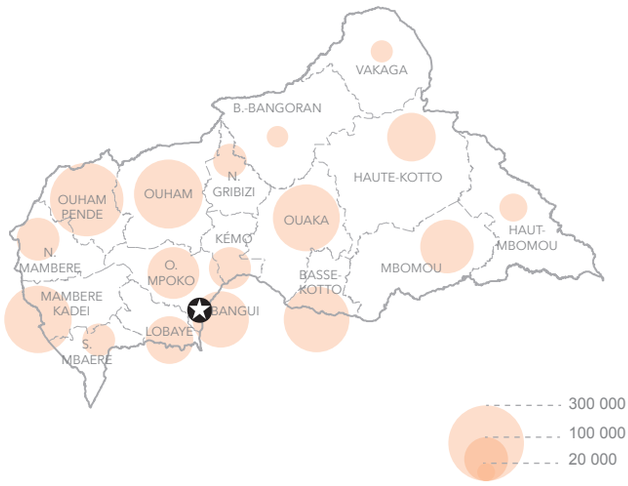

PRÉSENCE OPERATIONNELLE ET PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES

137 partenaires

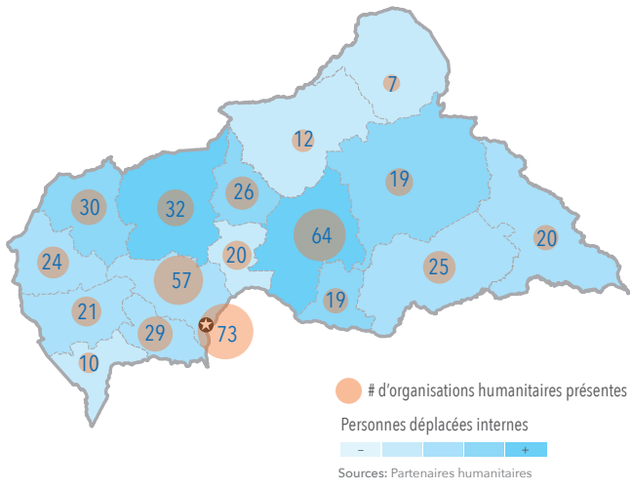

Sources: Partenaires humanitaires

FINANCEMENTS REQUIS PAR CLUSTER

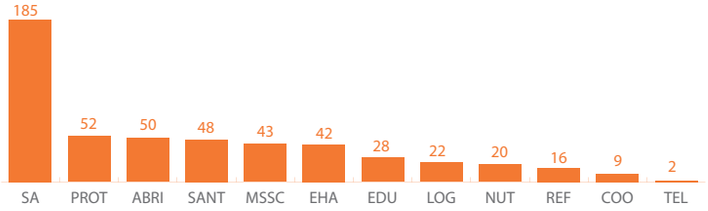

SA: Sécurité alimentaire
PROT: Protection
ABRI: Abris/NFI/CCCM
SANT: Santé
MSSC: Moyens de Subsistance et de Stabilisation de Communautés
EHA: Eau,Hygiène et Assainissement
EDU: Education
LOG: Logistique
NUT: Nutrition
REF: Réponse non-sectorielle pour les Réfugiés
COO: Coordination et service de soutien
TEL: Télécommunication d'urgence

APERÇU DE LA CRISE

Depuis le dernier trimestre de 2016, la situation sécuritaire et humanitaire en RCA a connu une détérioration drastique et continue. Pour la première fois depuis 2014, le nombre de personnes déplacées internes a dépassé le seuil de 500 000 personnes. Le nombre de personnes déplacées est passé de 402 000 en décembre 2016 à 601 642 fin octobre 2017[1], soit une augmentation de 50%. Le nombre de réfugiés est aussi passé de 451 600 à 538 432[2] , soit une augmentation de 19%. Au total, près d'une personne sur quatre de la population de la RCA est forcée de vivre hors de chez elle, tandis que la moitié de la population centrafricaine reste dépendante de l'assistance humanitaire.

La réponse humanitaire prend en compte ces dynamiques et leurs conséquences sur la population. Le Plan de réponse humanitaire 2018 (PRH) intègre l'augmentation des besoins liés à la dégradation de la situation, mais aussi l'adaptation aux délais de mise en œuvre des activités de relèvement, du développement et de la consolidation de la paix en RCA.

La crise centrafricaine est une résultante de l'extrême pauvreté liée à des carences structurelles et à des conflits armés successifs qui freinent les tentatives de relèvement des services sociaux de base. La RCA est l'un des pays les plus vulnérable au monde. Selon l'indicateur de développement humain de 2016, la RCA se trouve au dernier rang du classement mondial (188) après des pays tel que la Syrie (149), le Soudan du Sud (181) et le Niger (187). Bien que les efforts de la consolidation de la paix se soient poursuivis en 2017, la RCA a continué ces derniers mois de s'enliser dans un cycle de violence. Depuis la fin de la période électorale, on a assisté à une dégradation progressive de la situation sécuritaire dans les régions touchées par les précédentes années de conflit mais aussi de zones qui avaient été relativement épargnées jusqu'à alors. Depuis le début de l'année 2017, cette détérioration a évolué et s'est accélérée de manière très préoccupante, notamment du fait de :

- L' expansion des zones de conflits et la multiplication des foyers de tensions ;
- L' augmentation, la fragmentation et la recomposition des groupes armés ;
- La recrudescence des exactions commises à l'encontre des populations civiles et des violences intercommunautaires, ainsi que le ciblage de catégories spécifiques de la population basé sur leurs affiliations ethniques ou religieuses ;
- L' insécurité qui restreint l'accès et la réponse humanitaire aux besoins des plus vulnérables et dont les partenaires humanitaires sont également victimes ;
- L' aggravation de la vulnérabilité de la population face aux cycles répétés de violences et l'augmentation des besoins humanitaires ;
- Un sous-financement qui ne permet pas aux acteurs humanitaires d'apporter une réponse appropriée à tous les besoins et qui empêche de couvrir l'ensemble des zones géographiques.

Plus de la moitié de la population de la RCA a besoin d'une aide humanitaire pour survivre. Près d'une personne sur deux (48% de la population) se trouve dans une situation d'insécurité alimentaire. Les combats entre groupes armés et les exactions contraignent les populations à se déplacer et cela depuis plus de quatre ans, réduisant leur capacité de résilience tout en éloignant les perspectives de retour. Faute de financement, plusieurs partenaires humanitaires ont été

1. http://data2.unhcr.org/fr/situations/car (consulté au 28 novembre 2017)
2. http://data2.unhcr.org/fr/situations/car (consulté au 28 novembre 2017)

contraints de se désengager temporairement de zones où ils étaient pourtant les seuls à pouvoir assurer à la population un accès aux services sociaux de base. Sans un engagement fort et continu du gouvernement, des acteurs nationaux et de la communauté internationale, le pays ne parviendra pas à sortir de cette crise humanitaire et pérenniser les acquis durement obtenus.

Facteurs sous-jacents de la crise

Les causes profondes des violences sont multiples. Les facteurs de conflits sont politiques et économiques, et se traduisent par des tensions ethniques, religieuses et intercommunautaires ainsi que leur instrumentalisation à des fins politiques.

Expansion et multiplicité des groupes armés. Certains groupes armés ont atteint un niveau d'organisation et d'accès aux ressources qui leur permet de se renforcer, de s'armer et d'augmenter leur emprise. Parallèlement, on observe également une fragmentation de certains groupes. Les groupes armés opèrent sur plus de la moitié du territoire. Plusieurs grandes villes de la RCA sont sous le contrôle des groupes armés qui, dans certains cas, n'hésitent plus à affronter les forces onusiennes de maintien de la paix. Dans plusieurs zones, les groupes armés organisent des systèmes parallèles de services déconcentrés de l'Etat. Ces dynamiques de conflit risquent de replonger le pays dans un conflit de grande échelle et pourraient déstabiliser les régions limitrophes.

Les moyens de la MINUSCA sont malheureusement trop limités pour arrêter, contenir ou prévenir les violences exercées contre la population. Le regain d'activité des groupes armés et l'augmentation des violences appellent un engagement politique fort des acteurs nationaux et internationaux dans la recherche de solutions politiques.

Impunité. L'effondrement et les faiblesses structurelles du système judiciaire et l'absence de chaîne pénale a engendré une impunité généralisée malgré des avancées récentes réalisées conjointement par le Gouvernement et la communauté internationale en matière de justice (par exemple avec le redéploiement progressif de l'appareil judiciaire dans certaines villes du pays).

Le redéploiement de l'Etat n'est pas encore effectif sur une grande partie du territoire national. La capacité de l'Etat centrafricain à répondre à la crise demeure par conséquent très limitée. Dans de nombreuses régions, l'accès aux services sociaux de base, tel que l'éducation ou la santé, reste majoritairement assuré par des partenaires humanitaires en fonction de leurs capacités.

Une fragilité extrême. En 2016, le RCA a été classé le pays le plus fragile en termes de développement humain. Les indicateurs sur la mortalité, l'éducation sont les plus faibles au monde. Cette extrême pauvreté est notamment le résultat de problèmes structurels qui alimentent le fond de la crise. Seule

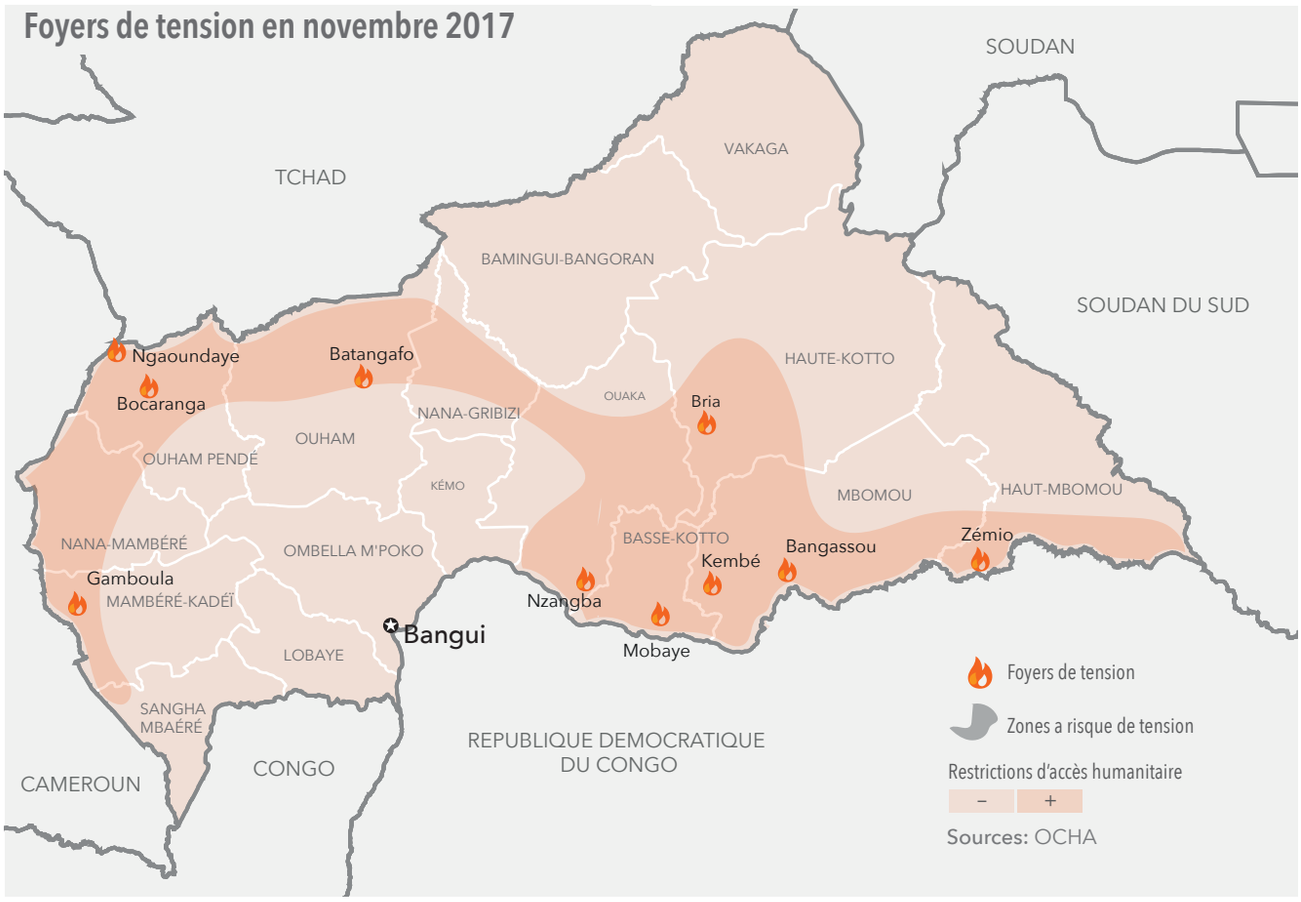

une solution politique ainsi que l'articulation entre tous les acteurs et entre les programmes humanitaires, de relèvement et de développement permettront une sortie de crise.

Des mécanismes communautaires fragilisés. Les cycles de crise se sont multipliés depuis 2013. Il en résulte une désintégration du tissu social et un niveau de vulnérabilité critique. Les mécanismes communautaires de dialogue et résolution de conflits, parmi lesquels s'illustrent les plateformes inter-religieuses, restent le seul et dernier recours pour empêcher des explosions de violence mais sont de plus en plus fragilisés et ne peuvent répondre à l'ampleur et la complexité de la crise, notamment face à l'instrumentalisation croissante des facteurs ethniques et religieux.

Une économie de prédation. Les sources du conflit en RCA se trouve notamment dans l'exploitation et l'accaparement, y compris par les groupes armés, des ressources naturelles et économiques, telles que diamants, or, bétail/transhumance, bois, pétrole et uranium. La volonté de contrôle des territoires riches en ressources conduit à des affrontements et des exactions contre les populations. L'essentiel des revenus de l'exploitation de ces ressources ne bénéficie aucunement aux populations.

Impact humanitaire

La totalité de la population (4,6 millions de personnes, dont 50% sont des enfants) est victime de la crise multiforme que connait le pays depuis 2013. Plus de la moitié de la population (2,4 millions de personnes) a besoin d'une aide humanitaire d'urgence. Depuis octobre 2016, la crise s'est intensifiée et a accru les besoins.

La détérioration du contexte se traduit notamment par l'augmentation des mouvements de populations. L'effectif de personnes déplacées a augmenté de d'environ 50% entre janvier et octobre 2017, et celui des réfugiés centrafricains de 19%. Fin octobre 2017, un quart de la population de la RCA était soit déplacé interne (601 642 personnes déplacées, dont 47% d'enfants et 190 972 se trouvant dans des sites et 410 670 en familles d'accueil), soit réfugié (538 432 personnes réparties principalement entre la RDC, le Tchad, le Congo, le Soudan, le Soudan du Sud et le Cameroun).

Les sites de déplacés se sont multipliés et l'infiltration des hommes armés dans ces sites met à mal le caractère civil que

DÉPLACÉS INTERNES ET RÉFUGIÉS

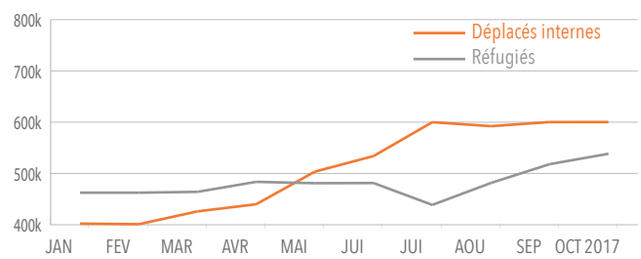

Sources : UNHCR, CMP

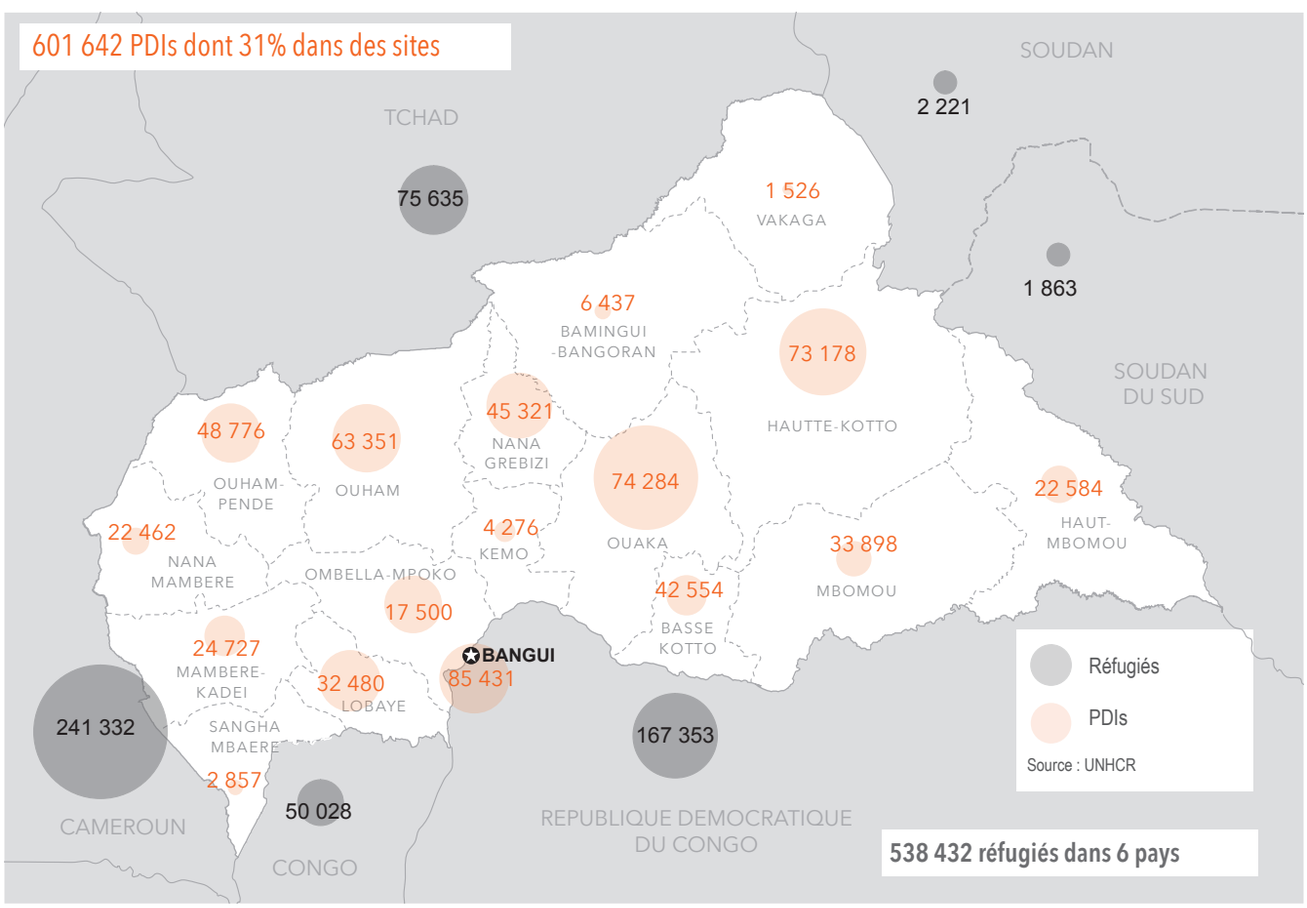

doit revêtir ces derniers et accroît significativement le risque d'attaques armées contre les déplacés. En 2017, plusieurs sites de déplacés ont été ciblés - notamment à Bria, Zemio, Bangassou et Ngakobo - faisant des blessés et des morts parmi les personnes déplacées. Les tensions et violences successives maintiennent la population dans la peur de nouvelles attaques freinant les mouvements de retour. L'absence d'infrastructures routières et l'insécurité limitent l'accès humanitaire. Chaque nouveau déplacement diminue la capacité des déplacés à se réintégrer dans leurs milieux d'origine et, simultanément, accroît la dépendance des personnes déplacées vis-à-vis de l'aide humanitaire.

Défis majeurs de la réponse humanitaire

Services sociaux de base : Face à l'effondrement des structures étatiques sur une grande partie du territoire suite au conflit de 2013, la communauté humanitaire se voit obligée de continuer à suppléer l'Etat en matière d'accès aux services sociaux de base.

Insécurité et réduction de l'accès humanitaire : Le degré de violence observé ces derniers mois a atteint un niveau inégalé depuis août 2014. Les affrontements entre groupes armés et la violence ont affecté l'accès et les opérations humanitaires. Les hostilités se sont étendues à de nouvelles zones dont certaines sont extrêmement difficiles d'accès pour des raisons sécuritaires mais aussi logistiques (villages éloignés de grands centres urbains, etc.). Parallèlement, la fragmentation et l'extrême violence de certains groupes armés rendent difficile l'engagement et le dialogue avec ces acteurs. Les missions d'évaluation et de réponses humanitaires sont par conséquent de plus en plus difficiles à organiser.

Dans de nombreuses zones, la violence exercée par les groupes armés envers les populations civiles et les partenaires humanitaires ont progressivement réduit l'espace humanitaire et parfois même coupé la population de l'aide qui lui est vitale. 301 incidents affectant directement les acteurs et biens humanitaires ont été enregistrés entre janvier et novembre 2017, et 14 humanitaires ont perdu la vie durant cette même période. La RCA demeure l'un des pays les plus dangereux au monde pour les acteurs humanitaires. Ces actes de violence et la suspension temporaire des activités humanitaires qui en résultent souvent aggravent la vulnérabilité de la population.

Délais dans la mise en œuvre du relèvement économique et social : La paupérisation des communautés reste alarmante sur tout le territoire. Les délais de mise en œuvre et d'opérationnalisation des activités de relèvement (RCPCA) et l'absence de réponse en appui aux secteurs socio-économiques de base maintiennent plusieurs régions du pays dans la dépendance vis-à-vis de l'assistance humanitaire et accroissent les risques pour d'autres zones de retomber dans des situations de crise humanitaire.

Sous-financement de l'action humanitaire : l'insuffisance chronique des financements affecte la capacité des acteurs humanitaires à répondre aux besoins qui, à l'inverse, ne cessent de croître. Au 15 novembre 2017, 181,4 millions USD avaient pu être mobilisés pour le PRH pour l'année 2017, ce qui représente seulement 37% du budget du PRH[3].

3. FTS OCHA, consulté le 15 novembre 2017

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

La réponse sera centrée autour de trois objectifs stratégiques :

1 Sauver des vies :

Les populations affectées par des chocs ont accès à une assistance d'urgence intégrée assurant leur survie et préservant leur sécurité et leur dignité.

Fournir aux personnes vulnérables une aide humanitaire d'urgence coordonnée et de qualité nécessaire à leur survie. L'assistance est délivrée aux populations victimes de chocs, qu'ils soient de nature sécuritaire, sanitaire ou naturelle. Ces derniers sapent leur résilience et aggravent leur précarité. Les capacités des acteurs humanitaires sont renforcées en matière de préparation et d'alerte précoce afin que leurs actions puissent anticiper les chocs et réduire leurs impacts sur les populations. L'approche est multisectorielle, conforme aux principes humanitaires et assure la dignité des personnes en adaptant la réponse en fonction du sexe, de l'âge et de tout autre facteur déterminant.

2 Respecter les droits fondamentaux :

La protection des populations affectées et à risque de violations des droits humains est renforcée.

L'aide humanitaire d'urgence concourt à la protection des personnes victimes de violences. Une approche sensible au conflit conforme au principe du « ne pas nuire » est mise en œuvre. Pour ce faire, l'analyse et la compréhension de la tradition, des pratiques culturelles et coutumières sont fondamentales. Les personnes les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants, font l'objet d'une prise en charge adaptée et spécifique. La prévention et la sensibilisation aux risques et aux conséquences des conflits sont au cœur de l'action humanitaire.

3 Préserver la dignité humaine :

Les populations affectées et à risque ont accès à des services sociaux de base et leurs mécanismes de subsistance essentiels sont rétablis.

Dans une crise de sous-développement chronique l'action humanitaire renforce les moyens de subsistance et la capacité de résilience des personnes vulnérables afin de pallier la précarité des services sociaux de base et l'absence de filets de protection sociale. Dans l'attente de la mise en œuvre des projets de développement et du redéploiement effectif des services déconcentrés de l'Etat, les acteurs humanitaires maintiennent un accès des populations à des services minimum en santé, eau, hygiène et assainissement, en sécurité alimentaire et en éducation. Ces services doivent être adaptés et accessibles en fonction des besoins et intérêts des populations dans le respect des critères de sexe et âge.

Dans le cadre de ces objectifs stratégiques et des besoins prioritaires identifiés, le plan de réponse humanitaire 2018 s'articulera autour d'une réponse ciblant:

Les besoins critiques et immédiats dus à un choc humanitaire	Les besoins aigus liés à des vulnérabilités chroniques	Les besoins d'appui au retour, à l'intégration et la réinstallation

STRATÉGIE DE RÉPONSE

La République centrafricaine (RCA) continue de traverser une crise complexe pour laquelle l'action humanitaire doit, plus que jamais, être mise en œuvre dans le respect des principes fondamentaux qui la guident et de la centralité de la protection.

Dans la mesure de leurs capacités, les acteurs humanitaires s'efforcent d'assurer un accès aux services sociaux de base à la population et placent au centre de leurs actions la protection des personnes vulnérables.

La communication avec les communautés affectées contribue à informer la prise de décision à tous les niveaux de la coordination humanitaire par les communautés.

Les acteurs humanitaires et de développement se coordonnent afin de garantir une couverture d'assistance adaptée et accessible à tous les groupes de la population affectée, en tenant compte de leur sexe, leur âge et autres facteurs spécifiques.

Basée sur l'Aperçu des besoins humanitaires en Centrafrique, la réponse humanitaire se déclinera autour de trois axes majeurs définis en fonction des populations affectées suivantes :

Populations affectées ayant des besoins critiques et immédiats dus à un choc humanitaire

Populations affectées par un choc humanitaire sur le court terme, qu'il soit d'origine sécuritaire, sanitaire ou de catastrophe naturelle et qui constitue une menace grave pour la vie, l'intégrité physique, la santé et le bien-être des personnes. Les personnes affectées ont besoin de protection et d'une assistance d'urgence, immédiate et adaptée couvrant leurs besoins essentiels pour sauver la vie tout en préservant la sécurité et la dignité.

Populations affectées ayant des besoins aigus liés à des vulnérabilités chroniques

Populations affectées par une situation de vulnérabilité chronique, qui est une situation de risque et de vulnérabilité qui affecte une population sur le moyen terme. Cette situation, résultant ou non d'un choc humanitaire antérieur, engendre des besoins humanitaires aigus.

En l'absence des services essentiels de l'Etat, les personnes les plus vulnérables ont des besoins humanitaires de base qui s'inscrivent sur la durée.

Populations affectées ayant des besoins d'appui au retour, à l'intégration et la réinstallation

Populations affectées par les déplacements et les chocs humanitaires qui ont besoin d'un appui au retour, à l'intégration ou la réinstallation et d'accroître leurs capacités de résilience. Une assistance humanitaire continue et une présence prolongée de personnes déplacées dans les communautés hôtes affectent le relèvement et le développement de ces communautés et renforcent la dépendance de l'ensemble des populations affectées vis-à-vis de l'assistance humanitaire.

En 2016, l'Équipe humanitaire pays (EHP) a décidé d'élaborer un Plan de Réponse Humanitaire (PRH) sur trois ans, couvrant la période de 2017 à 2019 pour mieux s'articuler avec la planification de la stratégie de développement en cours (RCPCA). L'analyse menée conjointement dans le cadre du développement du PRH et du RCPCA révèle que la situation est loin d'être homogène sur l'ensemble du territoire, notamment en ce qui concerne la sécurité, les conditions de protection de la population, l'état physique et de fonctionnement des infrastructures de base et la disponibilité des agents de l'Etat sur le terrain.

Les principes directeurs et options suivants ont été dégagés pour assurer une plus grande adéquation de la réponse humanitaire (PRH) par rapport au contexte, mais aussi pour une meilleure articulation avec les activités de relèvement (RCPCA) afin d'éviter toute duplication et d'initier dès que possible le transfert progressif des responsabilités aux autorités nationales pour fournir les services sociaux de base et de protection. La mise en œuvre de ces principes permettra aussi de délimiter de façon plus précise les activités dans les domaines respectifs de l'humanitaire et du relèvement tout en gardant une flexibilité en fonction du contexte, des besoins et des capacités.

La centralité de la protection dans la réponse humanitaire

L'EHP a élaboré une stratégie de protection afin d'assurer une réponse appropriée aux besoins des populations à risque et des populations affectées. Au sein de la réponse, des axes spécifiques s'adressent notamment aux violences basées sur le genre, la réintégration des enfants sortis des groupes armés et les droits fonciers des personnes déplacées et retournées. La communauté humanitaire continue de veiller à l'intégration de la protection de façon transversale dans les programmes pour un accès effectif, sûr et digne des personnes affectées à l'assistance humanitaire. Simultanément, elle poursuit son plaidoyer afin de maintenir et de réaffirmer la notion d'espace humanitaire comme espace neutre et impartial pour permettre aux acteurs humanitaires d'avoir un accès sans entraves aux populations vulnérables.

Le Groupe de Travail mis en place sur la protection transversale conduira des formations et fournira un appui technique aux membres des clusters pour assurer l'intégration transversale de la protection dans les activités de chaque cluster.

Une coordination et concertation avec les acteurs de relèvement et de développement

Le contexte de la RCA est marqué par des besoins humanitaires considérables mais dont les causes profondes sont issues d'une problématique aigüe de développement. Dans ce cadre, le RCPCA a pour objectif la mise en œuvre de projets à long terme qui visent les causes profondes de la fragilité structurelle du pays. Ces projets permettront par exemple, le développement des capacités nationales tout en améliorant les conditions de vie de la population. Le RCPCA englobe dès lors l'appui à la planification nationale et décentralisée, le développement de cadres stratégiques et normatifs multisectoriels et sectoriels ainsi que des stratégies et des plans de renforcement des capacités. Les partenaires humanitaires, du relèvement et du développement doivent adopter des stratégies d'interventions adaptées reposant sur une analyse conjointe de la situation et une concertation, au travers des différents mécanismes de coordination en place, dans le cadre de la planification et mise en œuvre du PRH et du RCPCA. L'opérationnalisation du RCPCA en 2018 sera critique afin de ne pas davantage mettre en péril les acquis obtenus grâce à la réponse humanitaire. La coordination et la concertation menée fin 2016 et 2017 se poursuivra en 2018 afin de contribuer à (i) identifier les zones géographiques où les activités de relèvement peuvent débuter ou se renforcer ; (ii) déterminer les complémentarités des actions de relèvement par rapport aux actions humanitaires en cours ; (iii) préciser le ciblage des bénéficiaires dans les zones d'intervention. Les interventions humanitaires et de relèvement devront être mises en œuvre dans le respect du principe de "Ne pas nuire " afin de prévenir des risques d'impact négatif sur la cohésion sociale et les relations intra ou intercommunautaires.

La redevabilité envers les populations affectées

Les femmes, hommes, filles et garçons affectés par la crise en RCA sont aussi partie prenante de la réponse humanitaire et ont de ce fait le droit fondamental de prendre part aux décisions qui les concernent et affectent leur vie et leur quotidien. Les populations affectées ont droit à une information complète et transparente qui leur permette de prendre des décisions en toute connaissance de cause par rapport aux réponses qui leur sont proposées et de faire des réclamations quand elles pensent que l'aide reçue est inappropriée ou a des conséquences néfastes sur leur bien-être et leur sécurité. Un certain nombre de mécanismes et initiatives ont été mis en place et le travail se poursuit pour renforcer la redevabilité envers les populations affectées par la mise en place d'un service collectif qui tiendra compte du contexte, de l'âge et de sexe.

Programmes basés sur les transferts monétaires (PTM)

En République centrafricaine, la population fait face à des défis majeurs et complexes notamment en raison d'un accès restreint à des activités génératrices de revenus ainsi que de la quasi-impossibilité de recourir aux marchés, aux transferts financiers et aux mécanismes d'épargne. Les programmes utilisant les interventions basées sur les transferts monétaires (PTM) permettent d'assurer le respect de la dignité des personnes et la continuité du mode de vie des communautés en leur laissant le choix de définir la meilleure façon de

Renforcer le plaidoyer pour la mobilisation des ressources financières et l'articulation des financements humanitaires et de relèvement

Le plaidoyer pour le renforcement de la coordination entre bailleurs humanitaires sera poursuivi en s'appuyant sur l'architecture de la coordination mise en place depuis 2015. Ce plaidoyer sera soutenu par un suivi régulier du financement de la réponse notamment grâce au Financial Tracking System (FTS) ce qui permettra une analyse régulière des opportunités et des gaps de financement qui seront partagés avec l'EHP et le Groupe de coordination intersectoriel pour soutenir la coordination de la réponse. Le Fonds humanitaire en RCA demeure un mécanisme de financement majeur de la réponse humanitaire avec l'organisation de deux allocations par an. Ceci sera accompagné, au besoin, par des allocations de réserves basées sur les chocs humanitaires. Les conclusions du Sommet mondial humanitaire de 2016 sur le financement humanitaire et notamment le lancement du « Grand Bargain » seront aussi prises en considération et contextualisées à la situation en République centrafricaine. L'effort d'opérationnalisation du RCPCA doit être accentué via la mise en place du secrétariat afin de mobiliser les nouveaux financements et complémenter les actions que le PRH entreprend dans le relèvement rapide. Le but est l'utilisation optimale des ressources financières limitées en tenant compte de la complémentarité des actions pour assurer un impact maximal sur l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires.

répondre à leurs propres besoins et en créant un pont entre l'aide humanitaire et le développement grâce à l'appui de projets de résilience et au renforcement des marchés locaux. Cette approche, qu'elle soit en espèce ou en nature permet à la population vulnérable d'être autonome et d'utiliser les ressources locales disponibles. Elle doit faire partie intégrante de la réponse humanitaire.

En l'absence d'infrastructures socio-économiques solides et d'accès humanitaire garanti, le transfert monétaire est difficile à mettre en place. Dans l'hypothèse où les conditions sécuritaires s'amélioreraient et où les systèmes financiers redeviendraient fonctionnels, les PTM pourraient avoir une plus-value considérable. Des projets de ce type sont déjà mis en œuvre en RCA et seront renforcés au fur et à mesure d'une évolution positive du contexte. Conformément aux actions mises en œuvre en 2016 et 2017, le partage d'informations et la coordination entre les partenaires humanitaires et les Clusters ainsi que le renforcement du Groupe de travail PTM seront des éléments clés pour mettre ces programmes au centre de leurs actions pour les prochaines années.

Décentralisation et rapidité de l'action humanitaire

Malgré des avancées, les capacités des autorités du pays restent insuffisantes pour répondre aux multiples défis et besoins humanitaires d'une façon efficace, rapide et décentralisée. La communauté humanitaire continue de renforcer ses structures de coordination régionales afin de permettre une prise de décision rapide et localisée. Elle renforce également ses capacités d'évaluation et de réponse rapide pour répondre à l'augmentation des zones de crise et la volatilité du contexte, notamment au travers du renforcement des outils d'évaluation rapide, la complémentarité dans de la mise en œuvre de la réponse et la formation du personnel.

Il convient de mentionner les mécanismes déjà existants qui concourent à l'établissement de structures de gestion de crise garantissant ainsi une meilleure coordination et une plus grande rapidité et efficacité de la réponse. Dans cet esprit, l'Equipe humanitaire pays a élaboré un plan de contingence national décliné de façon décentralisée avec des plans de contingences régionaux (zones Ouest, Est et Centre).

Le RRM (Mécanisme de réponse rapide)

Il est opérationnel en RCA depuis 2013 et continue de soutenir la communauté humanitaire et à répondre aux urgences dans le pays. En 2018, le RRM compte augmenter sa capacité opérationnelle pour lui permettre de maintenir sa capacité de veille humanitaire, d'évaluation multisectorielle (MSA) et de réponse rapide aux besoins urgents identifiés suite à un choc de moins de trois mois ayant entrainé des conséquences humanitaires. Le RRM intervient dans les zones les plus reculées, uniquement s'il n'y a pas d'autres acteurs et en dernier recours, en étroite coordination avec les Clusters concernés. Par ailleurs, le RRM a pour objectif de multiplier des approches alternatives lorsque cela est possible, telles que les foires de NFI. En 2018, le RRM prévoit de cibler un total de 230 000 personnes : 160 000 personnes, soit 32 000 ménages, en réponse rapide NFI et 70 000 personnes en Eau, Hygiène et Assainissement. La redevabilité envers les populations affectées continuera d'être renforcée grâce aux actions suivantes : 1) suivi des distributions de l'aide humanitaire effectuées par les partenaires RRM à travers des enquêtes rapides de perception des communautés affectées, grâce à la plateforme U-report ou autre mécanisme à base communautaire ; 2) récolte des perceptions des bénéficiaires ; 3) évaluations post-distribution conduites systématiquement après chaque distribution NFI ou intervention EHA.

Une réponse adaptée et accessible aux populations affectées en fonction du genre et des spécificités des groupes vulnérables

Les conflits et les situations de crise ayant des impacts profondément différents sur les femmes, les filles, les garçons et les hommes, les acteurs humanitaires devront s'assurer que toutes ces catégories de personnes soient consultées séparément pendant l'analyse des besoins. Lors de la programmation, cette information permettra une approche différenciée et adaptée des activités. Il s'agira d'identifier et répondre aux différents besoins des populations en fonction de leurs vulnérabilités et spécificités. L'âge et le sexe seront notamment des critères clés lors de l'allocation des fonds. La communauté humanitaire se fixe un minimum de 90% de projets financés par les fonds communs (Fonds humanitaire et CERF) intégrant la dimension genre de manière cohérente.

Renforcer la protection des civils et l'accès humanitaire à travers l'engagement, le dialogue et la négociation humanitaire

Si elle trouve son origine dans des carences structurelles profondes, la crise centrafricaine est alimentée par deux sources immédiates : la fracture intercommunautaire et la présence active de groupes armés. Intervenir dans le contexte centrafricain requiert donc un engagement avec tous les acteurs non seulement pour des raisons éthiques qui tiennent au respect des principes de neutralité et d'impartialité, mais également pour des raisons d'efficacité opérationnelle notamment en ce qui concerne la protection et l'accès humanitaire. Le renforcement et l'intensification des actions de la communauté humanitaire en matière de protection et d'accès humanitaire à travers des initiatives de négociation et de dialogue humanitaire déjà renforcées en 2017 se poursuivront en 2018. L'adoption fin 2017 des lignes directrices sur les relations entre les acteurs humanitaires et la mission de maintien de la paix permet de clarifier et articuler la coordination civilo-militaire au niveau opérationnel. Leur dissémination se poursuivra en 2018.

CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE

La capacité opérationnelle reste insuffisante pour répondre à l'ampleur et à la complexité de la crise. Le sous-financement de l'aide reste une entrave majeure. Au 15 novembre 2017, seulement 37% des financements pour la réponse humanitaire étaient mobilisés dans le cadre du PRH.

Les allocations du Fonds humanitaire (FH), du CERF ainsi que des autres bailleurs ont permis d'assurer la présence humanitaire, de maintenir les capacités opérationnelles des partenaires de mise en œuvre et de renforcer la collaboration avec les structures locales et services de l'Etat à différents niveaux. Actuellement la présence des acteurs humanitaires opérant dans le pays est de 137 partenaires (68 ONG nationales, 54 ONG internationales, 10 agences des Nations Unies, 3 membres du mouvement international de la Croix Rouge, 1 institution gouvernementale et 1 organisation régionale). Ces organisations couvrent les zones prioritaires d'intervention humanitaire.

Cependant la capacité d'intervention à l'intérieur du pays doit être renforcée. Les acteurs humanitaires ont dû se redéployer dans de nouvelles zones pour répondre aux besoins urgents des populations. Bien que le nombre des partenaires humanitaires dans le pays soit stable depuis 2016, les besoins grandissants, les problématiques d'accès ainsi que l'expansion géographique des zones affectées contribuent à la baisse des capacités opérationnelles des partenaires humanitaires. Sans financement additionnel, les partenaires humanitaires se verront forcés de réduire certaines de leurs activités, voire de se retirer de certaines zones.

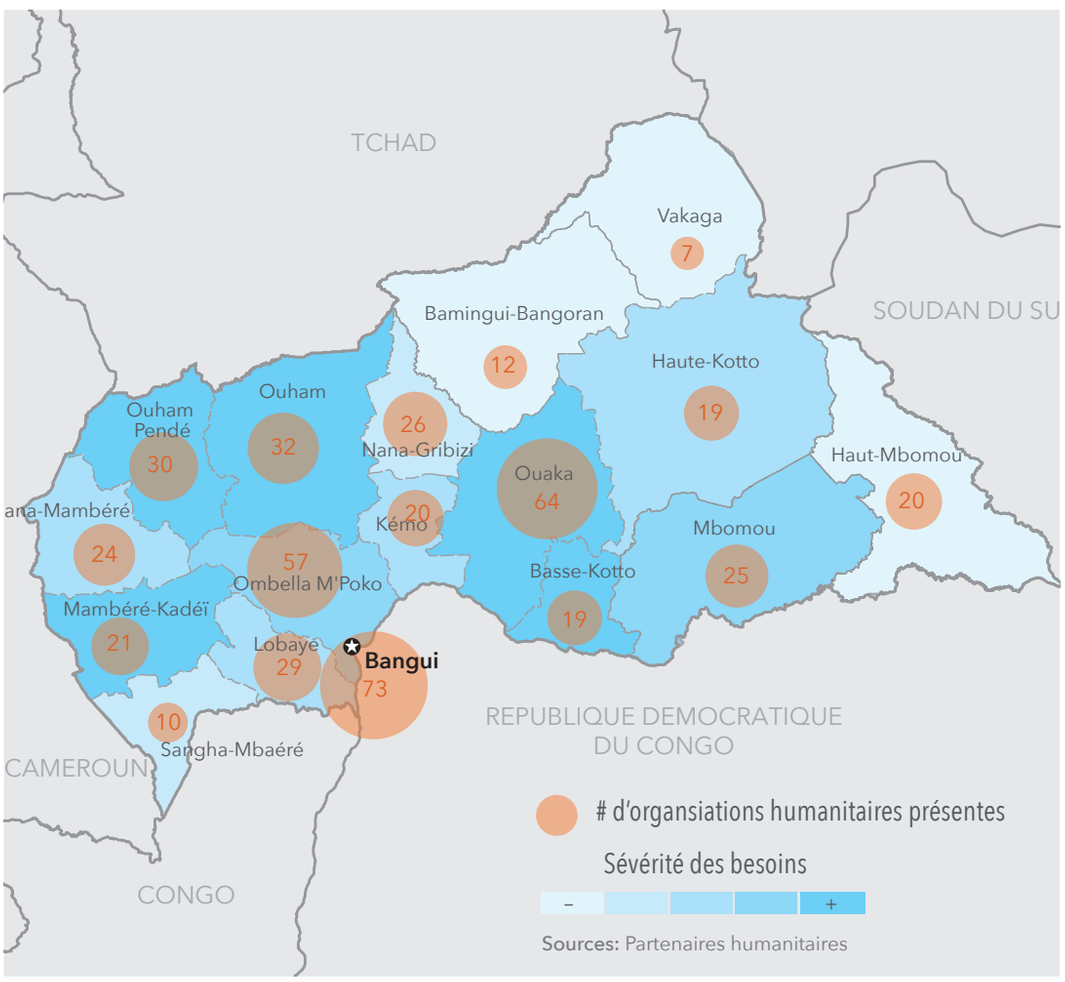

DE PARTENAIRES HUMANITAIRES

137

ACCÈS

HUMANITAIRE

L'insécurité, les contraintes logistiques et les contraintes administratives représentent les principales contraintes à l'accès humanitaire en Centrafrique. La situation s'est continuellement dégradée depuis fin 2016 et requiert le développement et la mise en œuvre de stratégies pour prévenir ou atténuer ces contraintes et contribuer à une amélioration de la réponse humanitaire.

Des orientations stratégiques et opérationnelles communes pour renforcer l'accès humanitaire

Les acteurs humanitaires, en s'appuyant sur un certain nombre d'initiatives et mécanismes existants, se concentreront notamment sur quatre grands domaines d'action qui se renforcent mutuellement.

- L'engagement et l'acceptation au travers d'un dialogue avec les parties aux conflits et avec les autorités (pouvoir exécutif et législatif) et les communautés. Des messages communs et des règles communes d'engagement doivent être, ou continuer à être, développés et des plans d'action localisés mis en œuvre étant donné la complexité et la multiplicité des parties prenantes au niveau local ;
- L'adhésion aux principes humanitaires : si le respect des principes humanitaires par les parties prenantes (autorités, parties au conflit, etc.) doit être développé, il importe également que l'adhésion des acteurs humanitaires aux principes fondamentaux qui guident l'action humanitaire soit renforcée et consolidée, au moyen notamment de messages communs, de règles de conduite ou standards communs, et de sensibilisation et formation du personnel humanitaire ;
- La sécurité : notamment un renforcement nécessaire du degré de l'analyse sécuritaire afin de permettre de mieux cerner les différents contextes, plus de flexibilité dans les évaluations, d'axes routiers par exemple, pour répondre à la volatilité du contexte.

La logistique avec un accent porté sur trois axes : le renforcement des capacités de transport aérien (avion-cargo, entretien des pistes), ainsi que des capacités communes d'entreposage et de déploiement rapide dans des zones de crise (antennes mobiles avec moyens de télécommunications, etc.)

Insécurité

L'insécurité reste l'un des principaux obstacles à l'accès humanitaire. Les violences répétées des groupes armés et des bandes criminelles exercées envers les populations civiles, la mise en place régulière de barrières, les actes de violences, les menaces et les exactions contre les travailleurs humanitaires constituent des facteurs récurrents entravant l'accès et la réponse humanitaire. Ce phénomène, présent depuis le début de la crise s'est aggravé depuis fin 2016. De janvier à novembre 2017, 301 incidents ont directement affecté les acteurs et biens humanitaires, avec une moyenne de 27 incidents par mois. 14 acteurs humanitaires ont perdu la vie depuis le début de l'année.

Il est important que l'analyse du contexte sécuritaire et des risques soit renforcée. Il importe également que la communauté humanitaire i) poursuive un plaidoyer fort auprès des autorités et de la MINUSCA pour une protection renforcée des populations civiles ; ii) puisse œuvrer et opérer dans un environnement opérationnel plus propice avec la mise en place des différents mécanismes contribuant à la sécurité, notamment dans le cadre de la coordination civilo-militaire (CMCoord) ; iii) renforce son engagement avec les parties aux conflit, y compris les groupes armés, pour assurer la compréhension du mandat et des principes humanitaires et favoriser les négociations humanitaires.

INCIDENTS RAPPORTÉS PAR MOIS

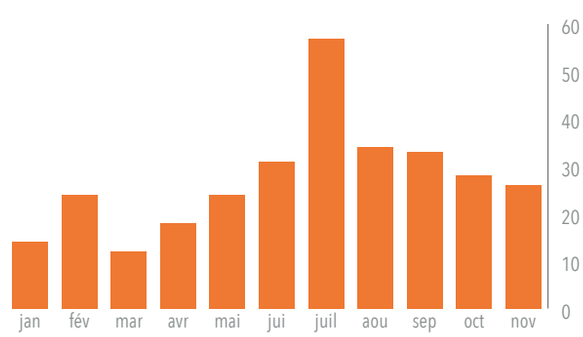

D'INCIDENTS DE SÉCURITÉ DE JANVIER A NOVEMBRE 2017

301

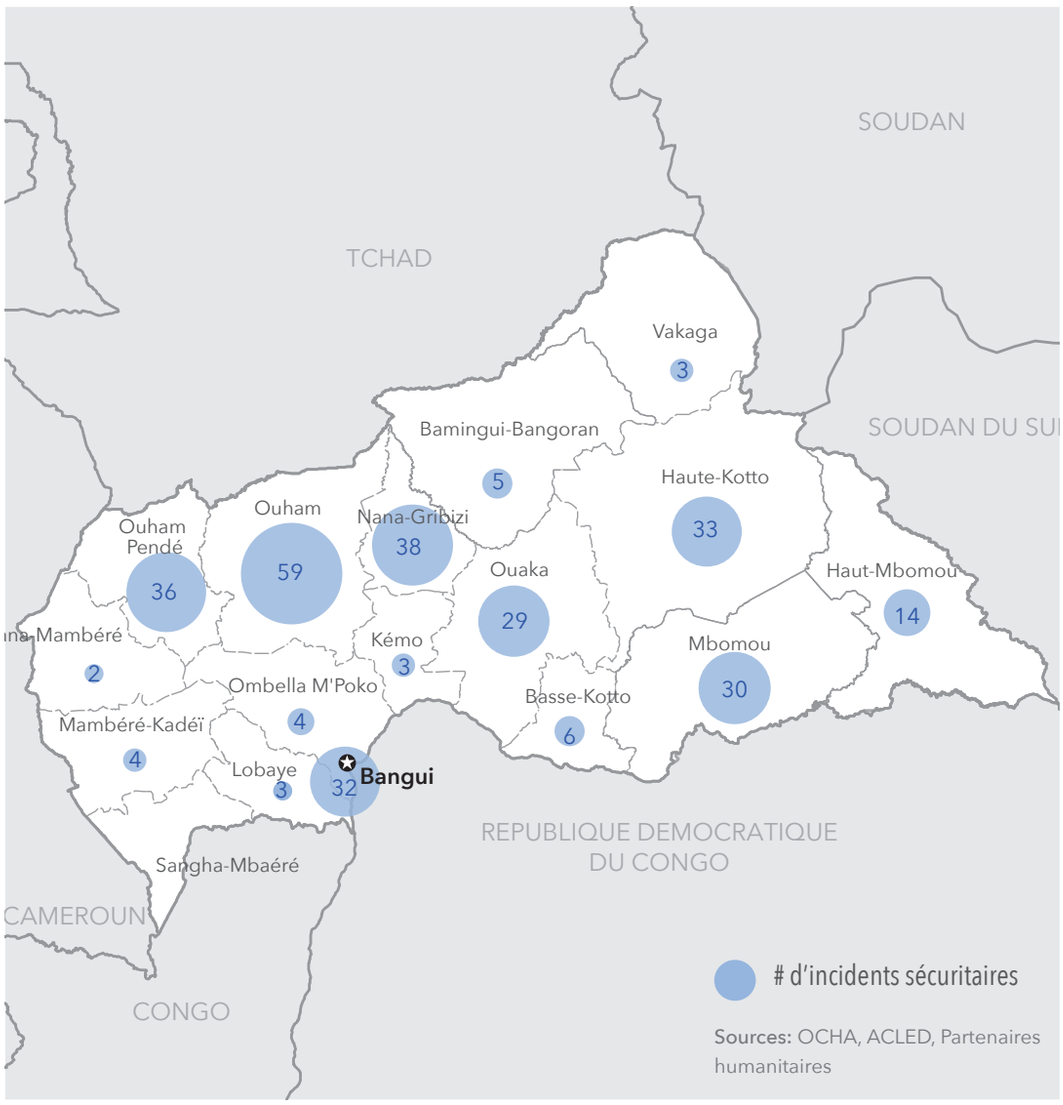

Déficit d'acceptation

L'accès des humanitaires aux populations les plus vulnérables est parfois difficile en raison d'un manque d'acceptation des acteurs humanitaires par les communautés et les groupes armés. L'amélioration significative de l'acceptation et de l'accès pour les organisations humanitaires passe par i) une meilleure communication auprès des communautés pour une action humanitaire éthique et basée sur les principes fondamentaux d'humanité, d'impartialité, de neutralité et d'indépendance ; ii) le renforcement des actions de participation communautaire et de redevabilité (protection transversale) et la mise en place d'un service inter-agences de communication avec les communautés ; iii) une intégration croissante et soutenue de l'approche de « sensibilité au conflit » et du principe de « ne pas nuire » dans la programmation humanitaire ; iv) un engagement accru avec les autorités, au niveau du pouvoir exécutif mais aussi législatif et v) un engagement et une sensibilisation accrus des groupes armés aux principes humanitaires.

Contraintes logistiques

La République centrafricaine est un pays enclavé aux infrastructures extrêmement limitées et obsolètes. Environ 2,5% seulement du réseau routier est bitumé. De plus, depuis la fermeture de la frontière tchadienne, en 2014, il n'existe qu'un seul axe d'approvisionnement pour le pays, qui relie Bangui à Douala au Cameroun. Si le trafic s'est sensiblement amélioré au cours de l'année 2016, il reste régulièrement affecté par des attaques de bandes criminelles ou de groupes armés. Dans la très grande majorité du pays, les déplacements de populations s'effectuent sur des pistes parfois impraticables pour les véhicules. Ces pistes se détériorent de plus en plus à chaque saison des pluies. Le passage des cours d'eau peut être interrompu pour plusieurs semaines, voire plusieurs mois en raison d'un pont défectueux ou d'une barge endommagée. Par ailleurs, bien que s'étant renforcée au moyen de plateformes logistiques, la capacité d'entreposage demeure très limitée dans certaines régions. De nombreuses zones du pays ne sont couvertes par aucun réseau téléphonique. Afin de pallier ces contraintes, la communauté humanitaire continuera à i) mobiliser les ressources nécessaires pour renforcer les

actions du Cluster logistique avec notamment le renforcement des services logistiques communs pour les partenaires humanitaires et d'antennes mobiles, ii) faire du plaidoyer auprès des autorités locales et du génie de la MINUSCA pour l'appui à l'entretien des routes, ponts, bacs et pistes d'atterrissage.

Contraintes administratives

Les contraintes administratives sont principalement liées à la réglementation en vigueur et risquent également d'être aggravées par des actes réglementaires en préparation, la corruption et à la taxation illégale. Elles représentent un obstacle important pour l'accès humanitaire en Centrafrique et pour l'acheminement de l'aide aux populations affectées. La communauté humanitaire doit poursuivre son plaidoyer auprès des autorités compétentes, au niveau exécutif et législatif, afin d'assurer un cadre, notamment juridique, favorable à l'action humanitaire, de renforcer le cadre de concertation et de réduire le nombre et l'incidence de ces contraintes.

MONITORING DE LA RÉPONSE

Afin de suivre les réalisations de la réponse humanitaire, l'Équipe humanitaire pays a mis en place un Cadre de suivi de la réponse (CSR). Le CSR est un outil pour faciliter la prise de décision en matière de planification et de suivi de la réponse humanitaire

Cadre de suivi de la réponse humanitaire

Sous l'orientation directe de l'EHP, le Cadre de suivi de la réponse (CSR) identifie les éléments du PRH qui seront suivis, définit le calendrier, et décrit les rôles et responsabilités des différents acteurs humanitaires impliqués dans sa mise en œuvre. Le CSR fournit au Coordonnateur humanitaire et à l'EHP des données et une analyse solide pour guider la prise de décision afin de renforcer la réponse humanitaire, combler les lacunes, et adapter le PRH selon les besoins. Ce cadre vise aussi à renforcer la redevabilité de la communauté humanitaire à l'égard des populations affectées et des partenaires locaux en Centrafrique.

Portée du cadre de suivi de la réponse

Le CSR avec le PRH 2018 couvrira une période de 12 mois de janvier à décembre 2018. Il comporte quatre niveaux de suivi : 1) les objectifs stratégiques du PRH, 2) les objectifs spécifiques des Clusters 3) les activités/projets et 4) les contributions financières.

Selon le niveau, différents acteurs sont responsables du suivi et du rapportage sur les progrès de la réponse humanitaire :

1) Les objectifs stratégiques sont suivis par ICC et IMWG ,

2) Les objectifs des Clusters sont suivis par les coordonnateurs des Clusters ;

3) Les activités sont suivies par les organisations membres des Clusters et collectées par les coordinateurs de Clusters ;

4) Les contributions financières sont suivies par le Service de suivi financier (Financial Tracking Service, FTS) avec le soutien de la section des financements humanitaires d'OCHA.

Rapportage

Deux rapports périodiques de monitoring (PMR) seront produits, un au mois de juillet pour les activités du 1er semestre et un autre au mois de janvier 2019 pour les activités réalisées pendant le 2ème semestre de l'année 2018. Des tableaux de bord humanitaires trimestriels seront également produits au cours du mois qui suit la fin du trimestre.

Les PMR présenteront les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs stratégiques, les difficultés rencontrées pour atteindre les cibles définies, l'évolution de la situation, une analyse financière et des recommandations pour la suite. Chaque Cluster examinera les progrès quant à ses objectifs spécifiques, l'évolution de la situation, les difficultés spécifiques rencontrées et des recommandations pour combler les lacunes de la réponse sectorielle.

Les tableaux de bord humanitaires présenteront sous forme graphique des informations sur la réponse humanitaire, les besoins et les lacunes de chaque cluster au niveau national.

Les données et les informations contenues dans les PMR et les tableaux de bord humanitaires contribueront également à l'élaboration de l'Aperçu de la situation humanitaire et le cas échéant, aux révisions de l'Aperçu des besoins humanitaires et du Plan de réponse humanitaire dans le pays.

CALENDRIER DU CYCLE DE PROGRAMME HUMANITAIRE

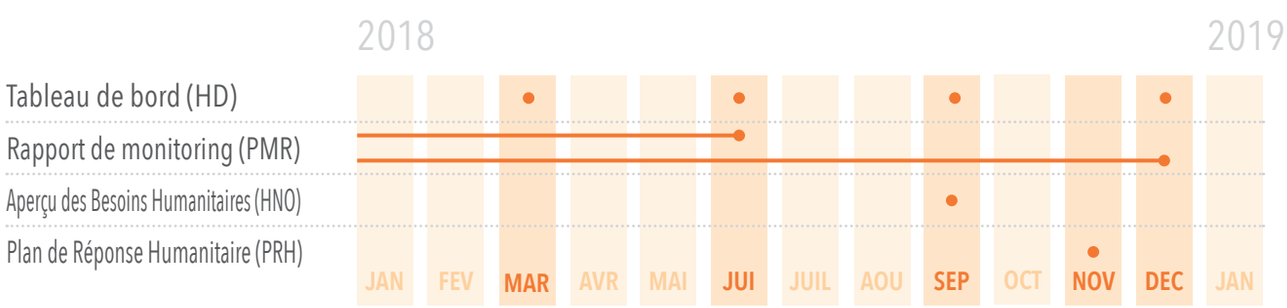

RÉSUMÉ DES BESOINS, CIBLES ET BUDGETS

PERSONNES DANS LE BESOIN

2,5M

PERSONNES CIBLÉES

1,9M

BUDGET (US$)

515,6M

RÉPARTITION DES PERSONNES DANS LE BESOIN ET CIBLÉES, PAR STATUT, SEXE ET ÂGE

	TOTAL		PAR STATUT		REPARTITION DES PERSONNES CIBLEES				PAR SEXE & AGE		BUDGETS	
	Pers. dans le besoin*	Pers. ciblées**	Refugiés	Migrants	PDI	Rapatriés	Communautés d'accueil	Population Vulnerable	% femmes	% enfants, adultes, pers. agées*	Total	Cluster
Abris/NFI/CCCM	1,3M	1M			400K	200K	400K	-	50%	58 | 38 | 4%	49,7M	
Eau,Hygiene et Assainissement	2,5M	1,7M			589K	-	1,1M	-	51%	54 | 45 | 4%	42,5M	
Education	500K	323K			180,3K		143,7K	-	50%	100 | 0 | 0%	27,5M	
MSSC	1,4M	1,2M			100K	300K	800K	-	48%	17 | 75 | 8%	43M	
Nutrition	752,6K	518,7K			40,0M		478,7K	-	52%	84 | 16 | 0%	19,9M	
Protection	2,5M	1,9M		618K	600K	262K	420K		54%	50 | 46 | 4%	52M	
Securité alimentaire	1,4M	1M	5,0K		502,1K	-	497K	-	54%	50 | 46 | 4%	184,6M	
Santé	2,5M	1,1M	11,5M		354,4K	25K	733,3K	-	49%	50 | 46 | 7%	48,4M	
Logistique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22M	
Coordination et service de soutien	-	-	12K	-	-	45K	-	-	-	-	8,9M	
Réponse non-sectoreille pour les réfugiés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15,6M	
Télécom urgences	57K -	57K		-	-	-			50%	40 | 53 | 7%	1,5M	
TOTAL	**2,5M**	**1,9M**	**12,8K**	**150K**	**384,4K**	**75K**	**1,2M**	**836,7K**	**51%**	**50,4 | 45,4 | 4,2%**	**$515,6M**	

* Pour le nombre total de personnes dans le besoin : Source Aperçu humanitaire 2018

** Le total de personnes ciblées correspond à la population du Cluster avec le plus grand nombre de personnes ciblées, afin d'éviter le risque de duplication et de double comptage

PRINTS HITARGET 777978

PARTIE II: PLANS DE RÉPONSE OPÉRATIONNELS

- Abris / NFI / CCCM
- Eau, Hygiène & Assainissement (EHA)
- Education
- Logistique
- Moyens de subsistance et stabilisation communautaire
- Nutrition
- Protection
- Santé
- Sécuritaire alimentaire
- Télécommunications d'urgence
- Coordination
- Plan de Réponse pour les Réfugiés

PERS. DANS LE BESOIN

1,3M

PERSONNES CIBLÉES

1M

BUDGET (US$)

49,7M

DE PARTENAIRES

47

OBJECTIFS SPECIFIQUES CLUSTER

1 Assurer que la population affectée et vulnérable ait accès aux articles non alimentaires de base tout en faisant la promotion de l'autosuffisance et des stratégies d'adaptation existantes.

APPUIE L' OS1

2 Assurer à la population affectée un abri les protégeant des intempéries et contribuant à assurer leur sécurité, leur dignité et leur bien-être.

APPUIE L' OS1

3 Assurer la protection et l'assistance à la population affectée dans les sites et en familles d'accueil à travers les mécanismes et outils appropriés du CCCM.

APPUIE L'OS3

4 Assurer que la population affectée ait accès aux solutions d'abris adéquats .

APPUIE L'OS3

ABRIS / NFI / CCCM

Contexte et population cible

L'arrière-pays qui, en majeure partie, avait connu une accalmie en 2016, est devenu le théâtre d'affrontements entre les différents groupes armés. La situation s'est progressivement détériorée depuis la fin de l'année 2016. Les populations de plusieurs localités telles qu'Alindao, Mingala, Bakouma, Zangba, Bangassou et Pombolo qui avaient déjà retrouvé une certaine stabilité sont victimes de récentes crises. Le déplacement massif de ces personnes pour échapper aux attaques et représailles est venu aggraver la situation humanitaire, car la population dans les zones comme Bria, Batangafo, Kaga-Bandoro, Bocaranga et les différents axes qui étaient déjà dans un besoin humanitaire chronique, est également victime de ce regain de violence.

Le refuge dans les sites et dans les familles d'accueil a augmenté. De nouveaux sites ont été créés en raison de ces déplacements, et le nombre de sites est passé de 68 à 83 entre janvier et septembre 2017, avec une augmentation de 33% de la population sur les sites. En général, les déplacements sont à la hausse : plus de 600 000 déplacés ont été enregistrés à la fin octobre 2017 ; ce qui représente une hausse de 50% par rapport aux 400 000 déplacés en début d'année. Cette tendance est susceptible de continuer en 2018 si la violence et le conflit perdurent.

Dans ce contexte, des milliers de ménages se retrouvent dans une plus grande vulnérabilité sans véritable assistance ni protection. En dépit des réponses apportées, les besoins demeurent élevés dans les préfectures de la Ouaka, la Haute et la Basse Kotto, le Mbomou, le Haut-Mbomou, la Nana Grizibi et l'Ouham. L'assistance et la protection des déplacés sur les sites restent critiques vu les conflits récurrents qui fragilisent et maintiennent la population dans le besoin chronique au-delà de la réponse d'urgence. Dans les zones où une certaine stabilité est constatée tel qu'à Bangui, l'Ombella Mpoko, la Lobaye, l'Ouham, l'Ouham Pende, la Nana Membere, la Membere Kadei, le Bamingui-Bangoran ainsi que dans la Nana Gribizi, les retournés vulnérables se réinstallent mais dans des conditions difficiles. Avec le problème des abris détruits ou pillés, les familles sont exposées à des intempéries et à des risques sanitaires et de protection.

En 2018, le ciblage des interventions des acteurs du secteur Abris/NFI/CCCM se présente comme suit :

- 350 000 personnes, soit 70 000 ménages dont 56,7% de femmes chefs de ménages contre 43,3% ménage de sexe masculin, recevront une assistance en NFI par la distribution ou grâce au transfert monétaire ;
- 260 000 personnes (51% des personnes de sexe féminin et 49% des personnes de sexe masculin) ciblées pour les abris d'urgences seront assistées en bâches ou par la construction d'abris communautaires ;
- 45 000 ménages, soit 225 000 personnes, sur les sites et en familles d'accueil bénéficieront de l'assistance en protection via la gestion et la coordination des sites de déplacés ;
- 165 000 personnes seront appuyées au retour via l'accès aux solutions d'abris et au transfert monétaire.

Stratégie du Cluster

Les interventions du cluster viseront à apporter une assistance aux besoins urgents des déplacés, d'une part, et à accompagner le retour au travers de l'accès aux solutions d'abris d'autre part. Parmi les 1 300 000 personnes dans le besoin, le Cluster en ciblera 1 000 000. La réponse aux besoins urgents promouvra, en plus de la distribution standard, des pratiques alternatives telles que les transferts monétaires qui permettent la liberté de choix aux bénéficiaires, la redynamisation des marchés locaux et la création d'autres opportunités économiques.

La coordination, la facilitation et la gestion des sites (CCCM), notamment dans les préfectures qui en comptent plusieurs, permettront de renforcer la protection de tous les groupes de la population et d'assurer leur accès aux services minimum dans les sites. Les responsables des sites et les délégués seront formés et outillés à mener également ces activités qui permettront la sortie

progressive des gestionnaires des sites.

L'enregistrement désagrégé et le profilage de la population déplacée permettent de mieux cibler l'assistance et de rendre cette dernière plus équitable en tenant compte des besoins spécifiques. En collaboration avec le Gouvernement, les options d'aménagement des sites alternatifs ou de consolidation et d'autonomisation des sites, voire l'intégration locale seront envisagées en cas de nécessité.

Nonobstant les activités d'appui à la reconstruction, le besoin en abris est toujours pressant et cela est aggravé par un manque d'accès aux services sociaux de base et aux infrastructures communautaires. L'accès aux solutions d'abris y compris la fourniture d'une gamme de solutions d'accompagnement sera indispensable pour accompagner les retournés et les rapatriés spontanés.

La redevabilité envers les populations affectées sera renforcée par les partenaires du Cluster grâce à la mise en place des mécanismes de feedback appropriés. Le Cluster développera également des messages clés pour informer les déplacés ou les familles d'accueil sur les critères de ciblage ou de sélection des bénéficiaires.

Coordination du Cluster

Le Cluster devra renforcer la coordination ainsi que le partage de l'information entre les niveaux national et régional. Cette coordination sera renforcée par l'appui d'un gestionnaire de l'information et d'un associé technique responsable en abris. Le co-facilitateur sera déployé davantage sur le terrain pour le renforcement des capacités des sous-Clusters. Une coordination avec les autres Clusters et notamment EHA, Protection et Moyens de subsistance contribuera à la promotion des interventions multisectorielles dans un contexte où les besoins sont multiples.

CONTACT

KENNETH Chulley

Coordonnateur du cluster

Email : chulley@unhcr.org

RÉPARTITION DES PERSONNES DANS LE BESOIN ET CIBLÉES , PAR STATUT, SEXE ET AGE

	PAR STATUT						PAR SEXE & AGE	
	Réfugiés	Migrants	IDPs	Rapatriés	Communautés d'accueil	Total	% femmes	% enfants, adultes, pers. âgées*
PERS. DANS LE BESOIN			600K	200K	500K	1,3M	54%	50 | 46 | 4%
PERS. CIBLÉES			400M	200K	400K	1M	54%	50 | 46 | 4%
FINANCEMENTS REQUIS	$49,7M							

*Enfants (<18 ans), adultes (18-59 ans), pers. âgées (>59 ans)

PERS. DANS LE BESOIN

2,5M

PERSONNES CIBLÉES

1,7M

BUDGET (US$)

42,5M

DE PARTENAIRES

25

EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT

Contexte et populations cibles

Conformément aux résultats de l'Aperçu des besoins humanitaires, la réponse du Cluster ciblera les catégories de populations suivantes : (a) les populations nouvellement déplacées sur des sites, en famille d'accueil en brousse, (b) les populations qui étaient déjà en situation de déplacement (déplacés de longue durée) sur des sites, en famille d'accueil, (c) les populations/ communautés d'accueil qui hébergent les PDIs (nouvellement ou déplacés de longue durée), (d) les populations retournées, (e) les personnes rapatriées centrafricaines qui ont fui les violences pour s'abriter dans les pays voisins et qui rentrent au pays, (f) les personnes qui ne sont pas encore dans une des situations énumérées ci-avant mais pour qui la probabilité d'y basculer est forte du fait de leur présence dans des zones de conflit et de violence, (g) les personnes exposées à des chocs épidémiques et/ou à des catastrophes naturelles, (h) les personnes n'ayant pas accès aux infrastructures EHA minimum pour leur besoin de survie, (i) les communautés d'accueil se trouvant dans des zones de transhumance où la pression autour de la ressource en eau et les tensions avec les groupes armés sont exacerbées par les mouvements des éleveurs.

Stratégie du Cluster

Améliorer l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement :

1- Sur les sites de déplacés, il s'agira d'assurer la fourniture ou le maintien des services EHA à travers les activités et standards agréés dans le Cadre Stratégique Opérationnel (CSO).

2- Dans les communautés hôtes et les zones de retour, (a) la réhabilitation ou la reconstruction d'infrastructures en eau avec redynamisation des structures de gestion et des artisans réparateurs ; (b) l'aménagement des points d'eau devant s'adapter aux mouvements de transhumance dans les zones y relatives ; (c) l'accompagnement de la communauté pour la construction/ réhabilitation de latrines familiales ; (d) la promotion à l'hygiène et la mobilisation communautaire, (e) la distribution de kits d'hygiène.

3- Le renforcement des capacités des membres du Cluster pour répondre de manière efficace et prédictible sur les axes avec insécurité persistante, aux nouveaux déplacements et épidémies, avec en support le RRM. En effet le Cluster EHA continuera à travailler en étroite coordination avec les différents acteurs d'urgence et programmes afin de garantir les pratiques visant à réduire les vulnérabilités liées aux risques sanitaires collectifs et individuels des populations affectées par un choc humanitaire ou une épidémie.

4- Une plus grande implication des agences gouvernementales régionales (ANEA, DRH, SODECA) sera développée pour répondre aux urgences dans leurs zones respectives autour des centres urbains régionaux en coordonnant avec quelques acteurs EHA clés sur les axes (partenaires avec capacité de réponse rapide/ et partenaires du RRM).

5- L'augmentation et la prise en compte des mouvements pendulaires liés aux incidents sécuritaires nécessitent (a) une intervention immédiate d'urgence au point de déplacement ; (b) un accompagnement pour le retour dans les communautés où les infrastructures et biens ont été saccagés ; (c) un renforcement des capacités opérationnelles et techniques des acteurs humanitaires au niveau décentralisé ; (d) l'appui aux « coping mechanisms » communautaires grâce à une meilleure connaissance du tissu social ; (e) la mise en place d'un plan de préparation aux urgences.

Améliorer l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement à moyen et long terme - résilience à travers la mise en place d'infrastructures et services sociaux de base, accompagnée du renforcement des capacités de la DGH, ANEA et SODECA en lien avec le pilier II du RCPCA pour soutenir de manière sûre et digne la résilience des populations aux chocs, à travers les activités agréées dans le CSO du Cluster EHA.

OBJECTIFS SPECIFIQUES CLUSTER

1 Apporter une assistance EHA d'urgence à la population vulnérable suite à un choc humanitaire.

APPUIE L' OS1

2 Assurer un accès sécurisé aux services EHA selon les standards du cluster en respectant les 5 engagments sur la sécurité et la dignité de la population affectée et renforcer la cohésion sociale.

APPUIE L' OS2

3 Restaurer un accès sécurisé et équitable aux services EHA dans les institutions fonctionnelles dans les zones les plus vulnérables pour relever et maintenir les services essentiels de base.

APPUIE L'OS3

CONTACT

DIDARALY Jainil

Cordonnateur du Cluster

Email: washcluster.rca@gmail.com

Une programmation intégrée avec les secteurs Nutrition, Santé, CCCM et Education dans l'objectif de renforcer l'accès aux services de base et de renforcer la cohésion sociale :

- **Nutrition, santé et EHA** : Une coordination et une collaboration étroites constituent une partie essentielle de la prise en compte des causes de la malnutrition. Une communication régulière et efficace sera établie ainsi qu'un accroissement du partage de l'information et la rédaction d'une stratégie commune d'intervention aux niveaux des préfectures et sous-préfectures et, le cas échéant, au niveau national ;
- **CCCM et EHA** : Une synergie des deux secteurs sera recherchée pour renforcer la cohésion sociale et l'appropriation des infrastructures et services EHA sur les sites de déplacés afin de diminuer le vandalisme récurrent observé comme conséquence d'une faible capacité en gestion de site ;
- **Réponse aux flambées épidémiques** : Suite au plan de lutte de 2016 (mis à jour en 2017) qui vise à mettre en place des mesures de contrôle pour la réduction de la morbidité et de la mortalité liées au choléra dans les localités à risques, le secteur EHA se coordonnera étroitement avec le secteur de la santé, pour le ciblage et la planification des activités de préparation, prévention et, le cas échéant, de réponse ;
- **Appui au relèvement rapide du système de santé** : En collaboration étroite avec le secteur de la santé, le secteur EHA interviendra dans les FOSA prioritaires avec la mise en place d'infrastructures, biens et connaissances liées à l'EHA dans le but de renforcer la PCI (Prévention et Contrôle des Infections) afin de protéger le personnel, les patients et leurs familles contre les transmissions de maladies infectieuses au sein des FOSA ;
- **Une intégration plus accrue des questions transversales, en particulier la centralité de la protection** : Nonobstant les efforts déjà entrepris en 2016 et 2017, des efforts supplémentaires sont nécessaires en 2018 pour non seulement maintenir les acquis, mais aussi les traduire concrètement sur le terrain au cours des évaluations, de la planification, dans la mise en œuvre, le suivi et le rapportage - données désagrégées par sexe et âge par les partenaires du cluster. L'application et le suivi des 5 engagements du Cluster EHA par les partenaires demeurent une des priorités du secteur.

Dans l'objectif d'assurer l'intégration adéquate des questions transversales de genre, de protection et de redevabilité, les partenaires du cluster s'attacheront à consulter systématiquement et séparément les filles, les garçons, les femmes et les hommes, y compris les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, afin d'assurer un accès équitable aux services et infrastructures EHA, et que ceux-ci soient adaptés à leurs différents besoins. Des actions seront prévues pour réduire les risques de violences basées sur le genre liées à l'EHA. Par ailleurs le monitoring du nombre de cas de VBGs aux infrastructures EHA, ainsi que des mécanismes de retour d'information et de plaintes sur la qualité de service seront mis en place.

Coordination du Cluster

Une des avancées notables dans la coordination du Cluster au cours de l'année 2016 avait été d'obtenir un engagement et une implication de la contrepartie gouvernementale, la Direction Générale de l'Hydraulique (DGH), dans les activités de coordination du Cluster au niveau national et régional. Ceci avait permis de développer et de s'accorder sur un plan de transition dont la mise en œuvre a commencé.

Prenant en compte les observations exprimées par la communauté humanitaire en RCA sur l'échéance de cette transition, le renforcement de capacités de la DGH et des acteurs humanitaires EHA sera une priorité pour l'année 2018. Ceci permettra de garantir une coordination efficace et une réponse prédictible aux standards définis par le Cluster. Le financement acquis en 2017 grâce au FH pour le poste dédié de co-facilitateur permettra de mobiliser des ressources supplémentaires et complémentaires pour atteindre cet objectif. Finalement, le Cluster EHA travaillera de concert avec les différents groupes de travail mis en place pour la coordination du piller 2 du RPCPA afin de relayer les zones prioritaires d'attention et d'investissement EHA pour le développement et la résilience (zones à risque cholera notamment).

RÉPARTITION DES PERSONNES DANS LE BESOIN ET CIBLÉES , PAR STATUT, SEXE ET AGE

	PAR STATUT						PAR SEXE & AGE	
	Réfugiés	Migrants	IDPs	Rapatriés	Communautés d'accueil	Total	% femmes	% enfants, adultes, pers. âgées*
PERS. DANS LE BESOIN			589K		1,9M	2,5M	51%	50 | 46 | 4%
PERS. CIBLÉES			589K		1,1M	1,7M	51%	50 | 46 | 4%
FINANCEMENTS REQUIS	$42,5M							

*Enfants (<18 ans), adultes (18-59 ans), pers. âgées (>59 ans)

PERS. DANS LE BESOIN

0,5M

PERSONNES CIBLÉES

0,3M

BUDGET (US$)

27,5M

DE PARTENAIRES

34

EDUCATION

Contexte et population cible

Le système éducatif, déjà fragile, a subi une importante détérioration durant les trois dernières années de crise, engendrant une perte d'accès à l'éducation, et limitant les opportunités d'apprentissage et de développement personnel des enfants.

L'instabilité sécuritaire constitue le premier obstacle à l'accès à l'éducation : au moins 20% des écoles demeurent encore fermées sur l'étendue du territoire du fait de l'insécurité. Plus de 70 000 enfants (3 à 17 ans) déplacés sur des sites sont dépourvus d'un accès aux écoles formelles suite aux tensions communautaires, à l'insécurité et au surpeuplement des salles de classes. La faible proportion d'enseignants fonctionnaires au niveau national et le niveau de formation de ces enseignants constituent les problèmes majeurs en termes de qualité de l'éducation.

Ces problèmes d'accès et de qualité, couplés à la situation socio-économique précaire et aux fréquents déplacements de population sont la cause principale d'abandon scolaire au niveau primaire (seulement 60% des enfants achèvent le cycle primaire), et du faible taux de rétention au niveau secondaire.

Entre janvier et octobre 2017, 45 alertes signalant des attaques contre des écoles ont été reçues par le Cluster Education. Les Espaces temporaires d'apprentissage et de Protection de l'Enfance (ETAPEs) qui représentent la réponse du secteur à la situation de crise ont été aussi cible d'attaques. La rentrée scolaire 2017-2018 a officiellement eu lieu le 18 septembre 2017 mais dans les sites les plus affectés par la crise, celle-ci a été reportée à une date à déterminer. Au total, plus de 500 000 enfants sont sans accès à l'éducation.

Du fait de leur déscolarisation, ces enfants et adolescents font face à des risques très élevés de protection, et cette vulnérabilité constitue potentiellement la principale force de déstabilisation du pays : recrutement dans les groupes armés, criminalité, risques d'exploitation divers dont sexuels, mariages précoces, etc.

Stratégie du Cluster

Pour pouvoir répondre aux différents besoins critiques, chroniques et d'appui au retour, réinsertion et réinstallation, le Cluster Education orientera sa stratégie autour de trois objectifs spécifiques :

- Assurer la survie des filles et des garçons (3-18 ans) affectés par la crise au travers d'un accès équitable à des environnements d'apprentissage sains et sécurisés ;
- Renforcer la protection des filles et des garçons (3-18 ans) déscolarisés suite à la crise à travers de l'accès à une éducation alternative de qualité adaptée aux besoins ;
- Protéger les droits des filles et des garçons affectés par la crise contre les menaces immédiates et futures, par l'accès à l'éducation à la paix et le renforcement de l'adaptation psychosociale.

Le Cluster continuera de travailler sur le renforcement des mécanismes d'alerte, de documentation et de suivi des attaques contre l'éducation. Pour ce faire, le Cluster travaillera à la contextualisation de l'utilisation des minimums standards de l'INEE et à la capitalisation de la réponse apportée par les partenaires entre 2014 et 2017.

Les critères de sélection géographique seront basés sur l'évolution de la situation sécuritaire et des déplacements de population. L'analyse de vulnérabilité a été définie selon les trois critères suivants : (i) le pourcentage d'écoles non fonctionnelles ; (ii) la variation du taux de scolarisation entre 2012 et 2017 ; (iii) la disponibilité de services éducatifs pour les enfants déplacés sur sites. Le Cluster accordera également une priorité aux (i) sites de déplacement et (ii) zones de retours/rapatriements avec absence/insuffisance critique d'infrastructures.

Le Cluster visera à renforcer la capacité de la Cellule d'urgence du Ministère de l'Education nationale pour une prise en main stratégique de l'éducation en urgence et afin d'améliorer la décentralisation des mécanismes de

OBJECTIFS SPECIFIQUES CLUSTER

1 Assurer la survie des filles et des garçons (3-18 ans) affectés par la crise au travers d'un accès équitable à des environnements d'apprentissage sains et sécurisés.

APPUIE L' OS1

2 Renforcer la protection des filles et des garçons (3-18 ans) déscolarisés suite à la crise a travers de l'accès à une éducation alternative de qualité adaptée aux besoins.

APPUIE L' OS3

3 Protéger les droits des filles et des garçons affectés par la crise contre les menaces immédiates et futures, par l'accès à l'éducation à la paix et le renforcement de l'adaptation psychosociale.

APPUIE L'OS3

coordination. Les stratégies d'intervention du Cluster reposent sur la mise en place des ETAPEs, l'éducation alternative/classes passerelles mais aussi sur l'introduction de solutions durables avec la transition de l'urgence au développement

Dans l'objectif d'assurer l'intégration adéquate des questions transversales de genre, de protection et de redevabilité, le Cluster Education s'engage à :

1. Collecter, analyser et rapporter des données désagrégées par sexe et âge de manière systématique ;

2. Consulter séparément les filles et les garçons (particulièrement les adolescents/es) dans les analyses de besoins, le suivi et l'évaluation ;

3. Veiller à l'accès des filles et des garçons à des mécanismes de retour d'information et de plaintes afin d'assurer des mesures correctives pour mieux répondre à leurs besoins ;

4. Mener des sensibilisations visant les parents et les élèves afin de réduire les barrières d'accès à l'éducation ;

5. Veiller à ce que des actions spécifiques sont mises en place pour réduire l'inégalité basée sur le genre pour l'accès aux services éducatifs, augmenter la représentation des femmes dans le personnel enseignant et dans les comités communautaires.

Coordination du Cluster

La coordination du Cluster sera assurée par l'agence cheffe de file (UNICEF) et une ONG Co-facilitatrice (à élire), en appui au Ministère de l'Education Nationale. Le Cluster assurera le processus de renforcement de capacités du Ministère de l'Education dans les techniques du secteur et les mécanismes de coordination, dans l'optique d'une transition éventuelle des activités de coordination humanitaires. Il continuera de mener le plaidoyer pour la mobilisation des ressources en vue de soutenir les interventions d'urgence et de transition.

RÉPARTITION DES PERSONNES DANS LE BESOIN ET CIBLÉES, PAR STATUT, SEXE ET ÂGE

Le plan de réponse détaillé pour les réfugiés se trouve à xxxx.

	PAR STATUT						PAR SEXE & AGE	
	Réfugiés	Migrants	IDPs	Rapatriés	Communautés d'accueil	Total	% femmes	% enfants, adultes, pers. âgées*
PERS. DANS LE BESOIN			257,6K		242,5K	500K	50%	100%
PERS. CIBLÉES			180,3K		143,0M	323,3K	50%	100%
FINANCEMENTS REQUIS	$27,5M							

*Enfants (<18 ans), adultes (18-59 ans), pers. âgées (>59 ans)

CONTACT

ALBERTO Claudio

Coordonnateur a.i

Email : calberti@unicef.org

LOGISTIQUE

ORGANISATIONS DANS LE BESOIN

137

ORGANISATIONS CIBLÉES

137

BUDGET (US$)

22M
Incluant UNHAS

OBJECTIFS SPECIFIQUES CLUSTER

1 Renforcer le transport aérien de passager et du fret aérien pour la communauté humanitaire dans les zones difficiles d'accès.

APPUIE L' OS1

2 Améliorer les opérations logistiques de la communauté humanitaire à travers des services communs dans les principales zones du pays.

APPUIE L' OS1

3 Faciliter l'accès physique à travers des projets de réhabilitation des infrastructures et ouvrages d'art.

APPUIE L'OS1

CONTACT

Larson Safari MUGABO

Coordonnateur du cluster

Email : Safari.larson@wfp.org

Contexte et analyse des besoins

La situation en République Centrafricaine se caractérise par son extrême volatilité et la multiplication des conflits armés dans différentes zones du pays. L'augmentation de la violence, conjuguée à l'absence d'infrastructures, augmente de façon exponentielle les défis logistiques rencontrés par la communauté humanitaire dans son ensemble.

Pour faire face à la crise multiforme que traverse le pays, il est clef d'assurer l'accès humanitaire. Pour assurer avant tout un accès immédiat malgré les contraintes sécuritaires, il s'agit de renforcer le transport aérien, de passagers comme de cargo. Cependant, pour garantir l'accès physique il faut également renforcer les capacités logistiques à l'échelle du pays par le renforcement des services de transport et d'entreposage. Enfin, la pérennisation de l'accès passe également par la conduite de travaux de réhabilitation des infrastructures existantes, permettant la viabilité des mouvements sur les principaux axes du pays.

Stratégie du Cluster

La stratégie du Cluster Logistique, en plus d'assurer en premier lieu la coordination et la gestion de l'information au sein de la communauté logistique humanitaire en RCA, a retenu trois objectifs spécifiques :

- Accéder aux personnes ayant des besoins critiques afin de survivre : la solution aérienne ;
- Faciliter l'intervention auprès des personnes affectées : mutualiser les services communs ;
- Développer les projets de réhabilitation.

Afin de permettre le travail des organisations intervenant dans l'urgence auprès des personnes affectées par un choc humanitaire, le Cluster Logistique renforcera sa capacité de réaction aérienne. Le transport aérien de passagers UNHAS restera une activité essentielle en 2018. Son rôle est clef pour maintenir l'accès des acteurs humanitaires à plus de 29 destinations du pays dans des conditions financières et sécuritaires viables.

Pour compléter les vols passagers, le Cluster Logistique prolongera son travail de facilitation de service de cargo aérien pour les destinations et les secteurs d'activités priorisés par le Comité Inter Cluster et l'Equipe Humanitaire Pays. Ce service permettra à terme d'acheminer plus de 300T d'intrants humanitaires pour permettre les premières activités de réponse d'urgence dans les zones prioritaires.

Pour permettre les activités plus complexes d'appui aux situations de vulnérabilités chroniques, le Cluster Logistique renforcera les services logistiques communs préexistants. Fort de plusieurs services d'entreposage et d'un service de transport mutualisé proposés en capitale et en province par des organisations pour l'ensemble de la communauté humanitaire, l'objectif pour 2018 sera d'augmenter les services communs grâce, notamment, à des évaluations des capacités logistiques en province.

De plus, grâce à un financement CERF, le Cluster Logistique participera en collaboration avec le PAM et le Cluster ETC, au déploiement de trois antennes logistiques communes. Celles-ci proposeront des services d'entreposage, de transport, de logement et une connectivité à l'ensemble de la communauté humanitaire dans des villes clefs, et ce dès le début de l'année 2018.

Enfin, le Cluster Logistique interviendra en continuant à renforcer les travaux de réhabilitation des ouvrages de franchissement (ponts, barges et routes).

A partir de la normalisation de la situation sécuritaire, il est en effet clef de rétablir les accès physiques des zones enclavées pour faciliter les mouvements sur les axes du pays.

PERS. DANS LE BESOIN

1,4M

PERSONNES CIBLÉES

1,2M

BUDGET (US$)

43M

DE PARTENAIRES

30

MOYENS DE SUBSISTANCE ET STABILISATION COMMUNAUTAIRE

Contexte et population cible

La fin du processus électoral a fait place à des attentes pour un relèvement de la République centrafricaine meurtrie par une succession de crises. Cela a permis de focaliser l'attention de la communauté internationale sur la nécessité de faciliter la transition entre l'aide humanitaire d'urgence et le renforcement de la résilience des populations à long terme.

Le conflit centrafricain touche toutes les catégories de personnes. La grande proportion de la jeunesse au sein de la population met particulièrement en exergue le besoin en matière d'emplois et de services sociaux de base. Les différentes crises ont créé trois catégories de besoins : (i) critiques et immédiats dus à un choc humanitaire ; (ii) aigus liés à leurs vulnérabilités chroniques, et (iii) spécifiques afin de renforcer leurs moyens de résilience. La recrudescence des actions des groupes armés dans le Sud-Est et Sud-Ouest a un impact direct sur ces besoins.

La population ciblée en vue d'une aide humanitaire dans le domaine des moyens de subsistance et de la stabilisation communautaire est de 1,185 million d'individus au niveau national, dont 51% hommes et 49% femmes. La population cible couvre l'ensemble des catégories : déplacés, retournés, rapatriés et communautés d'accueil.

En ciblant les personnes les plus vulnérables et à risque, la stratégie cherche à fournir un appui immédiat aux jeunes hommes et femmes dans les communautés d'accueil, ainsi qu'aux personnes déplacées et 'retournées' afin d'instaurer les bases d'une réinsertion socio-économique plus large. Une implication effective de ces personnes lors de la réponse aux besoins critiques et immédiats dus à un choc humanitaire permettra de déterminer les besoins adressés. La réintégration et l'autonomisation socio-économique des jeunes hommes et femmes demeurent prioritaires pour la réponse humanitaire afin de réduire, faute d'alternative économique, les risques que ces jeunes hommes et femmes ont de s'associer avec les groupes armés pour assurer leur survie. Les mouvements des populations, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, constituent une pression supplémentaire dans les communautés qui les accueillent ; d'où la nécessité de mettre un accent sur les structures sociales de base.

Stratégie du Cluster

La réponse humanitaire demeure indispensable tant que les populations n'ont pas la capacité d'assurer leur propre survie, incluant le rétablissement de leurs moyens de subsistance et la capacité de gérer des conflits communautaires sans recours à la violence. La stratégie vise à promouvoir le bien être humain et le capital social des populations à travers la création et le renforcement des activités de résilience, portes d'entrées pour les activités de relèvement et de développement.

(i) Sauver des vies : Les approches telles que « vivres contre travail » et « travaux à haute intensité de main d'œuvre (THIMO) », ainsi que le renforcement des liens intercommunautaires seront développés afin d'assurer que les populations les plus vulnérables sont ciblées au bon moment et en utilisant les modalités les plus adaptées pour jeter les jalons du relèvement et limiter la dépendance vis-à-vis de l'assistance humanitaire.

(ii) Urgences chroniques : Dans les situations d'urgence chronique caractérisées par des déplacements récurrents et une faible capacité de faire face à de nouveaux chocs, l'accès à des opportunités économiques et des moyens de subsistance est primordial, y compris pour la stabilisation communautaire. La capacité des populations vulnérables à pouvoir se relever dépend de l'accès à des sources de revenus et de la possibilité d'épargner en dehors de l'assistance humanitaire. Il est essentiel, à cet égard, de pouvoir identifier des possibilités d'appui en lien avec l'économie locale pour créer les activités génératrices de revenus qui pourront faciliter le relèvement des ménages et des communautés affectés.

Dans le cadre de la réponse humanitaire, les opportunités d'emploi d'urgence utilisant une approche sensible aux conflits

OBJECTIFS SPECIFIQUES CLUSTER

1 Soutenir la reconstitution des moyens de subsistance en faveur des populations affectées et à risque.

APPUIE L' OS3

2 Renforcer l'autonomisation socio-économique des populations affectées à risque.

APPUIE L' OS3

3 Redynamiser et renforcer les mécanismes en charge de la prévention et la gestion des conflits communautaires.

APPUIE L'OS2

continuent d'être des alternatives financières pour les populations les plus vulnérables et marginalisées, afin de les tenir à l'écart des groupes armés qui pourraient autrement tirer profit de leur vulnérabilité chronique. Etablir des moyens de subsistance représente une intervention essentielle et une première étape pour l'autonomisation à long terme.

(iii) Retours : Les retours spontanés dans les communautés d'origine peuvent exercer une pression importante sur la réponse humanitaire en cours, ainsi que sur des structures nationales déjà faibles et sur l'équilibre au niveau communautaire. Des mécanismes de protection adéquats et de résilience doivent être mis en place, ainsi qu'un niveau minimal de soutien à la réintégration socio-économique des populations retournées par le biais, entre autres, de moyens de subsistance. Des activités (travaux Himo, etc.) à court terme sont indiquées dans les zones de retour. Les activités à long terme (activités génératrices de revenus, appui aux associations villageoises d'épargnes et de crédit et les formations professionnelles) devront servir pour une résilience durable.

La redevabilité envers les populations affectées sera renforcée par les partenaires du cluster MSSC grâce aux campagnes d'information et de sensibilisation (cohésion sociale) sur les activités. Des feedbacks seront recueillis à travers des acteurs économiques locaux (AEL) aussi bien que grâce aux évaluations finales sur les activités. La participation des communautés sera indispensable pour identifier les besoins, définir les priorités et la modalité d'intervention, cibler les bénéficiaires et évaluer l'atteinte des objectifs.

Coordination du Cluster

En 2017, le Cluster a vu l'importance du rapprochement avec le cluster sécurité alimentaire et a, par conséquent, développé sa stratégie d'intervention sur une approche intégrée sécurité alimentaire– moyens de subsistance. Les différents sous-groupes sur les questions des Activités génératrices de revenus (AGR), THIMO/Travail contre nourriture, Cohésion sociale et Renforcement des capacités (des membres du Cluster) vont poursuivre leurs activités.

A travers le PNUD et son partenariat avec le Ministère du Plan, le Cluster va impliquer un point focal du Ministère dans les discussions afin d'encourager une passation graduelle du leadership aux autorités nationales. Les autres Ministères concernés, tels que le Ministère de la Fonction publique ; de la Modernisation de l'Administration et de l'innovation du service public ; du Travail, de l'Emploi et de la Protection sociale ; des Petites et Moyennes Entreprises (PME), de l'Artisanat et du secteur informel ; de la Promotion de la jeunesse et des sports seront aussi informés et impliqués dans le travail du Cluster. Dans ce cadre, le Cluster va s'impliquer dans le travail du Groupe sectoriel sur la sécurité alimentaire et la résilience afin de suivre la mise en œuvre du RCPCA et les solutions durables dans le pays.

RÉPARTITION DES PERSONNES DANS LE BESOIN ET CIBLÉES, PAR STATUT, SEXE ET ÂGE

	PAR STATUT						PAR SEXE & AGE	
	Réfugiés	Migrants	IDPs	Rapatriés	Communautés d'accueil	Total	% femmes	% enfants, adultes, pers. âgées*
PERS. DANS LE BESOIN			100K	300K	1M	1,4M	54%	17 | 75 | 8%
PERS. CIBLÉES			100K	300K	800K	1,2M	48%	17 | 75 | 8%
FINANCEMENTS REQUIS	$43M							

*Enfants (<18 ans), adultes (18-59 ans), pers. âgées (>59 ans)

CONTACT

Natasha VAN RIJN

Conseiller en relèvement rapide

Email : natasha.van-rijn@undp.org

PERS. DANS LE BESOIN

0,7M

PERSONNES CIBLÉES

0,5M

BUDGET (US$)

19,9M

DE PARTENAIRES

40

NUTRITION

Contexte et population cible

Comme souligné dans le document d'analyse des besoins (HNO) 2017, l'analyse sectorielle de la nutrition sur la base des résultats des récentes enquêtes rapides SMART réalisées entre 2016 – 2017 montrent que 6 sous-préfectures sanitaires (Zangba, Mobaye, Birao, Ouanda-Djallé, Gambo et Ouango) ont un niveau « critique » de taux de malnutrition aigüe globale supérieur au seuil d'urgence de 15% défini par l'OMS. En outre, 39 sous-préfectures sanitaires, sur les 71 que compte le pays, ont des taux de malnutrition aigüe sévère (MAS) supérieurs au seuil d'urgence de 2%. La situation reste fragile dans les sites de déplacés où, selon les enquêtes rapides SMART de 2017 dans les sites de déplacés internes, le taux de prévalence de la malnutrition aigüe globale (MAG) est proche du seuil d'alerte, avec un taux de MAS dépassant l'indice de référence de haute gravité de 2%.

En 2018 au niveau national, 752 553 personnes seront dans le besoin pour la prise en charge curative et la prévention de la malnutrition en situation d'urgence. En outre, 605 formations sanitaires auront besoin d'un appui technique.

Les besoins du secteur Nutrition sont :

- 37 281 enfants de 6 – 59 mois souffrant de MAS (52% filles, 48% garçons) ;
- 50 414 enfants de 6 – 59 mois souffrant de Malnutrition Aigüe Modérée (52% filles) ;
- 54 138 Femmes Enceintes et Allaitantes (FE/FA) ;
- 10 000 personnes vivantes avec le VIH ;
- 5 592 accompagnants d'enfants malnutris aigus sévères avec complications médicales ;
- 595 129 personnes en besoin d'asssitance nutritionelle préventive.

En 2018, le cluster nutrition interviendra dans 58 sous-préfectures prioritaires. Ces sous-préfectures prioritaires ont été définies sur la base d'une prévalence de la MAG supérieure ou égale à 10% ou de la MAS supérieure ou égale à 1,6%. Les partenaires du cluster cibleront 518 655 personnes en besoin d'assistance nutritionnelle curative (soit 42 553 personnes) et préventive (soit 476 102 personnes) :

- 75% d'enfants atteints de MAS soit 27 961 enfants de moins de 5 ans (52% filles, 48% garçons) ;
- 4 000 enfants atteints de MAM de moins de 5 ans (52% filles) ;
- 100% des accompagnants d'enfants malnutris aigus sévères avec complications médicales admis dans les unités thérapeutiques, soit 9 600 personnes ;
- 50% de personnes vivant avec le VIH, malnutris, soit 5 000 personnes ;
- 80% bénéficiaires des activités de l'ANJE, soit 85 000 personnes ;
- En outre, en mesure préventive, un programme d'alimentation complémentaire de couverture sera fourni à tous les enfants de 6-23 mois (25 000 enfants) dans les 58 sous-préfectures prioritaires ;
- De même, au moins 206 646 enfants de 6-59 mois bénéficieront de supplémentation en Vitamine A de 58 sous-préfectures prioritaires ;
- Plus de 155 448 enfants de 12-59 mois bénéficieront du déparasitage dans les 58 sous-préfectures prioritaires.

Stratégie du Cluster

Les partenaires du cluster nutrition vont intensifier leurs activités en 2018 en ligne avec les capacités croissantes du cluster et l'augmentation des besoins. Les efforts du cluster se concentreront sur :

- La prise en charge intégrée dans le système de santé national des cas de malnutrition aigüe ;
- Le dépistage communautaire et le référencement dans les structures de santé des cas de malnutrition aigüe des enfants de 6-59 mois ;
- La recherche et la récupération des enfants en situation de malnutrition

OBJECTIFS SPECIFIQUES CLUSTER

1 Fournir un accès équitable à des interventions permettant de sauver des vies en traitant la malnutrition aiguë auprès d' au moins 75 % des cas attendus.

APPUIE L' OS1

2 Prévenir la détérioration de l'état nutritionnel auprès d' au moins 80% des cas attendus.

APPUIE L' OS3

3 Améliorer la prise en charge des enfants malnutris aigus à travers l'appui au fonctionnement des unités nutritionnelles .

APPUIE L'OS3

CONTACT

Yves NZIGNDO

Coordonnateur du cluster

Email :ynzigndo@unicef.org

aigüe ou moins couverte par la réponse, à travers les unités thérapeutiques mobiles, la réouverture des unités nutritionnelles thérapeutiques hospitalières et ambulatoires ;

- Le renforcement du système de surveillance nutritionnelle et d'évaluations rapides dans les zones prioritaires ;
- La coordination de la fourniture d'intrants nutritionnels aux partenaires impliqués dans la prise en charge des cas de malnutrition aigüe dans les zones prioritaires ;
- Le maintien du stock de contingence et la capacité de pré-positionnement des intrants et partenaires pour répondre à l'urgence ;
- La supplémentation en micronutriments et le déparasitage des enfants dans les zones affectées.

En outre, les unités de prise en charge de la malnutrition aiguë et les capacités des agents de santé, y compris des ONG nationales travaillant dans les zones affectées, seront renforcées afin de permettre aux populations vulnérables d'avoir un accès adéquat à des soins vitaux. L'approche Community-based Management of Acute Malnutrition (CMAM) sera priorisée et mise à l'échelle dans les zones affectées par la crise. La stratégie d'intervention en clinique mobile sera priorisée et utilisée pour répondre aux besoins des personnes affectées vivant dans les communautés d'accueil, les sites de déplacés ou zones moins couvertes par la réponse. La réponse nutritionnelle sera déployée également à travers une approche multisectorielle en complémentarité avec les réponses des autres secteurs tel que :

- WASH (développement de la stratégie « WASH in NUT ») : Mise en place d'un paquet minimum de réponse WASH (accès eau, Hygiène et Assainissement) dans les centres de prise en charge nutritionnelles (UNT, UNTA, UNS) ;
- Santé et VIH/SIDA (intégration du volet prise en charge nutritionnelle dans les cliniques de santé mobiles et lien avec le programme de prise en charge des cas de VIH/SIDA lors de l'admission de patients dans un programme nutritionnel) ;
- Protection (intégration des activités de nutrition, et plus particulièrement de l'ANJE, dans les ETAPES/EAE ; meilleure intégration du volet psychosocial et sensibilisation VBG dans les activités de nutrition) ;
- Education (stimulation psychologique et motrice des enfants admis dans les centres de stabilisation des hôpitaux) ;
- Sécurité alimentaire, à travers l'intégration des activités ANJE dans les groupements de production féminins, et l'appui à la mise en place de jardins potagers au sein des hôpitaux ;
- Communication pour le Changement de Comportement (notamment à travers la promotion des interventions ANJE) ;
- La redevabilité envers les populations affectées sera renforcée par le cluster nutrition à travers la sensibilisation par les canaux appropriés (mères, pères et grand-mères dont les enfants sont affectés par la malnutrition aigüe), le recueil des feedbacks/plaintes et la participation des communautés ciblées dans la prise de décision tout au long du cycle des projets sur la nutrition.
- Les données nutritionnelles seront systématiquement collectées, analysées et rapportées par tranche d'âge et par sexe

Coordination du cluster

La coordination du cluster sera assurée par un Coordinateur, un Co-Facilitateur et un Gestionnaire de l'Information. Un accent sera mis sur le renforcement des capacités techniques du Gouvernement et des partenaires pour la réponse de Nutrition en Urgence (NIE).

RÉPARTITION DES PERSONNES DANS LE BESOIN ET CIBLÉES, PAR STATUT, SEXE ET ÂGE

	PAR STATUT						PAR SEXE & AGE	
	Réfugiés	Migrants	IDPs	Rapatriés	Communautés d'accueil	Total	% femmes	% enfants, adultes, pers. âgées*
PERS. DANS LE BESOIN			52K		700K	752K	52%	70 | 30%
PERS. CIBLÉES			40K		478,7K	518,7K	42%	84 | 16%
FINANCEMENTS REQUIS	$19,9M							

*Enfants (<18 ans), adultes (18-59 ans), pers. âgées (>59 ans)

PERS. DANS LE BESOIN

2,5M

PERSONNES CIBLÉES

1,9M

BUDGET (US$)

52M

DE PARTENAIRES

81

PROTECTION

Contexte

L'amélioration de la sécurité, consécutive à la prise de fonction des nouvelles autorités issues des élections de 2016 avait conduit notamment à la fermeture des sites PDIs de Bangui, et laissé espérer le redéploiement progressif des autorités et des services de base dans les préfectures.

Toutefois, la recrudescence des activités des groupes armés à la fin de 2016 a entraîné des affrontements et des violences dans plusieurs préfectures qui étaient encore stables, notamment celles de la Basse-Kotto, de la Haute-Kotto, du Mbomou et du Haut-Mbomou. Ce regain d'activités des groupes armés présente un risque majeur de ré-enrôlement des enfants sortis des groupes armés grâce à l'appui des acteurs de protection de l'enfance.

La persistance d'une composante communautaire importante dans la crise centrafricaine, traduite notamment par la multiplication de groupes d'auto-défense perçus comme affiliés à des groupes religieux ou ethniques, a conduit au fait que de nombreux civils, y compris des enfants et des femmes, ont été ciblés suite à leur affiliation ethnique ou religieuse. Les enfants et les adolescents (filles comme garçons) continuent d'être exposés à des attaques, à des violences sexuelles, au recrutement par des groupes armés et/ou des groupes d'auto-défense, à la perte ou la séparation familiale, aux déplacements forcés et autres formes de violence. On note aussi une recrudescence des pratiques néfastes exacerbées par les conflits (accusation de sorcellerie, mariage précoce, mutilations génitales féminines, etc.) et qui sont également la conséquence de la perte de rôle de protection exercée par les communautés. Le sous-cluster protection de l'enfance estime que les besoins de protection pour les enfants continuent d'augmenter : 1 859 809 enfants ont des besoins de protection.

L'absence et/ou les capacités très limitées des autorités locales (administratives, judiciaires, sécuritaires) dans la plupart des zones affectées sont une contrainte majeure pour la réponse aux besoins de protection de la population. Les incidents sécuritaires et les mouvements de populations subséquents aggravent les niveaux de vulnérabilité des personnes déplacées et des communautés d'accueil qui font déjà face à une pauvreté chronique et à un accès très limité aux services de base. De plus, la liberté de mouvement de milliers de personnes à risque, y compris des enfants, des personnes âgées, des personnes vivant avec un handicap, des minorités ethniques et/ou religieuses, est limitée et, de ce fait, ces personnes sont privées d'un accès adéquat aux services de base existants.

Dans le contexte centrafricain, marqué par certaines normes culturelles et juridiques discriminatoires à l'égard des femmes, une extrême pauvreté, une insécurité généralisée, des déplacements forcés et un système de prévention et de répression faible, les VBG, restent un problème majeur. Les conditions de vie dans les sites de déplacés, et les risques VBG connexes à la précarité, l'absence d'infrastructures adaptées, le manque d'espace, la dépendance de la population vis-à-vis de l'aide humanitaire, représentent une préoccupation majeure pour les acteurs de lutte contre le VBG. A titre illustratif, 10% d'incidents VBG des mois de juillet et août 2017 enregistrés dans le Gender-based violence information management system (GBVIMS) ont eu lieu sur des sites de déplacés, dont la plupart compte une présence d'hommes armés. Ceci représente une augmentation de 50% par rapport à la moyenne des 6 mois précédents. Le conflit armé qui perdure en RCA a créé un environnement où les auteurs de VBG bénéficient d'une impunité quasi-totale en raison du dysfonctionnement ou de l'effondrement des institutions.

La prolifération des armes au sein des communautés, notamment du fait de l'activisme de groupes d'auto-défense, constitue une menace sérieuse pour la sécurité de la population centrafricaine, notamment les enfants, y compris en termes de restes d'explosifs de guerre.

OBJECTIFS SPECIFIQUES CLUSTER

1 Renforcer la protection des populations affectées par le conflit à travers la réductiondes facteurs aggravants, notamment les atteintes à la liberté de mouvement et à l'intégrité physique et morale.

APPUIE L' OS1

2 Assurer l'accès des populations affectées à une assistance d'urgence intégrée assurant leur survie et préservant leur sureté et leur dignité.

APPUIE L' OS2

3 Renforcer les mécanismes de protection à base communautaire et l'accès aux services essentiels de base.

APPUIE L'OS3

Stratégie de réponse

La stratégie du Cluster, y compris les sous-clusters Protection de l'enfance et VBG, se base sur la stratégie protection de l'Equipe Humanitaire Pays (EHP). Le Cluster protection, y compris les sous-clusters VBG et Protection de l'Enfance et le Groupe de travail Logement Terre et Biens (LTB), adopte une stratégie qui répond aussi bien aux besoins de protection suscités par les conflits et les violences qu'aux problématiques liés au retour des personnes déplacées. La protection est un objectif qui vise à s'assurer que les personnes affectées bénéficient du respect intégral de leurs droits tels que prévu par le droit national et international. Elle ne se limite pas à la survie et à la sécurité physique. Elle couvre un éventail complet des droits dont les droits économiques, sociaux et culturels tels que le droit à la santé et à l'éducation.

Compte tenu du caractère transversal de la protection, le Cluster continuera de promouvoir auprès des autres secteurs l'intégration des principes essentiels de protection et la prise en compte des problématiques transversales liées notamment au genre, à l'âge et à la diversité, dans tout le cycle du programme humanitaire (analyse des besoins, réponse et suivi des programmes). A cet effet, le cluster y compris les sous-clusters et groupes de travail associés, vont capitaliser sur les acquis de 2017 notamment en termes d'adaptation des différents outils d'évaluation et de suivi, des mécanismes communautaires de protection mis en place, de renforcement de collaboration avec les structures nationales, de l'essai de planification et de réponse multisectorielle avec d'autres clusters dans le cadre des Fonds Communs notamment la santé, l'éducation, NFI et CCCM

Prévention et mesures de mitigation

La prévention des risques de protection fera partie intégrante de la réponse du Cluster, y compris des sous-clusters associés. Cependant, l'absence ou les capacités très limitées des autorités locales sur le terrain et l'effritement des structures communautaires posent un défi majeur en matière de prévention. Les efforts de prévention comprendront notamment : i) l'analyse situationnelle sensible au conflit, y compris les risques pour la protection des enfants et des femmes ; ii) le monitoring et l'analyse de protection, le suivi et l'analyse des mouvements de population, ainsi que le traitement et la gestion de l'information ; iii) le renforcement et la promotion des capacités de protection communautaire, y compris pour les enfants, ainsi que les systèmes d'alerte précoce ; iv) la sensibilisation sur les engins non explosés, ainsi que les campagnes de sensibilisation pour la réduction de la violence armée dans les communautés ; v) la sensibilisation sur les concepts clefs de VBG, le cadre législatif et l'accès aux services ; vi) le plaidoyer pour un renforcement de la protection des civils, y compris la prévention des attaques armées contre les sites de déplacés ; vii) la poursuite de l'élaboration du cadre juridique et administratif de l'Etat pour une meilleure protection des déplacés internes.

Services et réponses de protection

Les services et les réponses de protection suite aux violations et abus des droits vont inclure notamment des services spécifiques tels que l'information, le référencement, le conseil et l'assistance sur des questions spécifiques (documentation civile, titre de propriété ou d'autres documents pertinents permettant de prouver ses droits LTB, appui juridique aux victimes, etc.). Les personnes à besoins spécifiques recevront une réponse appropriée et adaptée.

Réponse intégrée aux survivants des VBG

Selon les données GBVIMS, 36% des survivantes de VBG accèdent à une prise en charge plus d'un mois après l'incident. Cela est dû aux difficultés d'accès ainsi qu'au nombre réduit de partenaires ayant les compétences techniques nécessaires pour offrir des services VBG de qualité. La réponse aux VBG aura pour objectif d'assurer que les survivant(e)s accèdent aux services spécialisés de qualité et que les mesures de prévention et de mitigation des risques de VBG sont mises en place au sein des communautés avec le concours des autorités. L'intégration des principes et des concepts VBG dans les actions de tous les partenaires humanitaires et des clusters est essentielle afin de réduire les risques potentiels de VBG, et de répondre de manière rapide et efficace aux cas qui ont déjà eu lieu.

L'Etat centrafricain a adopté un nouveau protocole pour la gestion clinique du viol, prévoyant l'administration de la trithérapie.

Cela représente un défi supplémentaire pour les acteurs sur le terrain en termes d'approvisionnement et de compétences techniques du personnel médical quant à la gestion du protocole et de ses effets secondaires.

La réponse aux VBG va s'articuler autour de 4 axes, à savoir i) Amélioration de l'accès aux services de prise en charge multisectorielle de qualité en appuyant notamment sur la disponibilité de services médicaux et de soutien psychologique et psychosocial, y compris la distribution de kits de dignité et la réalisation des audits de sécurité. Une attention particulière sera accordée aux enfants survivants de VBG, à travers des programmes de collaboration avec le Sous-cluster Protection de l'Enfance et le Cluster Santé ; ii) Prévention à travers des sensibilisations sur les concepts clefs de VBG, le cadre législatif et l'accès aux services ; iii) Soutien à l'accès aux services juridiques par les survivant(e)s voulant entreprendre une action judiciaire. Des collaborations et synergies seront développées avec les structures à vocation juridique ; iv) Intégration des concepts VBG et des directives IASC VBG dans les interventions humanitaires et clusters en RCA, incluant la dissémination et l'opérationnalisation des procédures de rapportage et de prise en charge des cas EAS. Les acteurs de VBG demandent un budget de 18 millions USD pour répondre aux besoins des personnes ciblées en 2018.

Protection de l'enfance

L'action de protection de l'enfance vise à renforcer la prévention, la réponse et l'environnement protecteur des filles et des garçons victimes du conflit armé afin de répondre aux besoins et améliorer qualitativement les conditions des enfants et des adolescents en RCA. L'approche du sous Cluster Protection de l'enfance s'articule autour de i) Garantir une réponse d'urgence aux besoins des enfants affectés par les chocs humanitaires ; ii) Assurer la protection des droits des enfants qui se trouvent dans une situation de vulnérabilité chronique ; iii) Renforcer le système de protection de l'enfance et la résilience au niveau communautaire et étatique.

Les activités de réponse seront basées sur les Standards minimums en protection de l'enfant adaptés à la situation et aux besoins les plus urgents en RCA. L'analyse sensible au conflit ainsi que l'analyse de risques pour la protection de l'enfance permettront d'assurer une réponse de protection adaptée au sexe et à l'âge des enfants et des adolescents. Dans une perspective de transition, le sous-cluster protection de l'enfance va continuer d'engager davantage les autorités nationales, en particulier les Ministères des Affaires Sociales et de la Justice, dans les activités de coordination.

La réponse protection de l'enfance aura pour objectifs i) D'assurer des actions de prévention face aux risques de violation des droits des enfants dans les conflits armés en renforçant la protection communautaire ; ii) D'assurer une réponse adéquate, y compris l'assistance psychosociale, aux enfants associés aux forces et groupes armés (EAFGA), aux enfants non-accompagnés (ENA) et enfants séparés (ES), ainsi qu'aux autres enfants affectés par la crise et ceux privés de leurs droits ; iii) Assurer la prise en compte de la protection de l'enfance dans les autres secteurs humanitaires, particulièrement en coordination avec le sous-cluster VBG. Les acteurs de protection de l'enfance demandent un budget de 18,4 millions USD pour répondre aux besoins des enfants ciblés en 2018.

Lutte anti-mines

La réponse de lutte anti-mines proposée en 2018 inclue notamment la sensibilisation sur les engins non explosés, la dépollution des stocks de munitions et la destruction des armes et munitions présentes en milieu urbain. Les acteurs de lutte anti-mines vont également mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation pour la réduction de la violence armée dans les communautés.

Logement, terre et biens

Dans plusieurs zones, il a été démontré un lien étroit entre les conflits liés au LTB et la cohabitation pacifique entre les personnes directement affectées par les déplacements (déplacés internes, retournés, rapatriés) et les membres de la communauté hôte. De façon générale, les femmes, et plus particulièrement les veuves, sont les plus affectées par les problématiques LTB.

Les interventions prévues en 2018 viseront principalement i) le renforcement des capacités des acteurs locaux, communautaires, humanitaires et des autorités sur la protection, particulièrement sur les aspects de LTB liés

CONTACT

Jacques Ajaruwa WATHUM

Coordonnateur du cluster Protection

Email : ajaruwa@unhcr.org

Francesca CAZZATO

Coordinatrice du sous-secteur Protection de l'enfance

Email : fcazzato@unicef.org

Maria Scicchitano

Coordinatrice sous-cluster VBG

Email : scicchitano@unfpa.org

au déplacement et au retour, avec un accent particulier sur les droits LTB des femmes ; ii) l'assistance adéquate aux populations pour l'exercice de leurs droits d'accès aux LTB ; iii) la mise en place d'une base de données au niveau national pour l'identification et le suivi des conflits LTB identifiés.

Redevabilité

La redevabilité envers les populations affectées sera renforcée par les partenaires du Cluster, y compris les sous-clusters et groupes de travail associés, en conformité avec le cadre stratégique de redevabilité adoptée par l'EHP, grâce à la sensibilisation des femmes, des hommes, des filles et garçons sur les moyens de prévention ou les systèmes de rapportage et de prise en charge des cas d'abus ou d'exploitation, en utilisant les canaux appropriés. A cet effet, le Cluster et les sous-clusters encourageront leurs membres à mettre en place des moyens de communication à base communautaire pour recevoir des alertes de protection, des retours d'informations ou des plaintes.

Coordination du Cluster, y compris les sous-clusters

En 2018, les efforts de coordination seront maintenus avec du personnel entièrement dédié à savoir un coordonnateur national, un co-facilitateur et un gestionnaire d'information. La coordination régionale sera maintenue dans les hubs humanitaires.

RÉPARTITION DES PERSONNES DANS LE BESOIN ET CIBLÉES, PAR STATUT, SEXE ET ÂGE

	PAR STATUT						PAR SEXE & AGE	
	Réfugiés	Migrants	IDPs	Rapatriés	Commu-nautés d'accueil	Total	% femmes	% enfants, adultes, pers. âgées*
PERS. DANS LE BESOIN		1,2M	600K	262K	420K	2,5M	54%	50 | 46 | 4%
PERS. CIBLÉES		618K	600K	262K	420M	1,9M	54%	50 | 46 | 4%
FINANCEMENTS REQUIS	$52M							

*Enfants (<18 ans), adultes (18-59 ans), pers. âgées (>59 ans)

PERS. DANS LE BESOIN

2,5M

PERSONNES CIBLÉES

1,1M

BUDGET (US$)

48,4M

DE PARTENAIRES

58

SANTE

Contexte et population cible

La santé est l'un des secteurs les plus touchés par la crise en RCA. En effet, la crise a affecté tous les piliers du système de santé (gouvernance, ressources humaines, système d'information sanitaire, infrastructures, médicaments/équipements et autres intrants médico-sanitaires, financement) entraînant ainsi son effondrement.

Sur la base des critères ci-dessous, le cluster santé a retenu 38 sous-préfectures/arrondissements prioritaires considérés comme les plus vulnérables. Les critères de vulnérabilité utilisés sont les suivants : (a) la présence d'au moins 500 déplacés, réfugiés ou retournés dans la localité ; (b) l'insuffisance de structures de soins de santé primaires fonctionnelles (moins d'une formation sanitaire de premier échelon fonctionnelle pour 5 000 habitants en zones rurales et pour 10 000 habitants en zones urbaines) ; (c) la présence de groupes armés dont les activités limitent la mobilité des personnes et l'accès des populations aux services de santé.

Sur la base de la vulnérabilité sanitaire et socio-économique, les cibles prioritaires du cluster santé sont dans les zones de crise humanitaire récentes (toute la population affectée dont les déplacés et leur communauté d'accueil) ; ainsi que dans les zones de crise humanitaire prolongée et les zones de retour (les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes, les femmes allaitantes, et les personnes en état d'urgences vitales y compris les cas de viols). Sur la base de ces critères, le plan de réponse sectoriel santé compte cibler 1 124 132 personnes dont 354 362 déplacés, 24 960 retournés et 11 520 réfugiés et 733 290 en communautés d'accueil.

Stratégie du Cluster

A la suite d'un événement majeur (urgence vitale critique) avec déplacement de plus de 500 personnes dans une localité (aire de santé), des évaluations seront menées par un partenaire du cluster, sur base desquelles les interventions suivantes seront menées :

1- La prise en charge des blessés (triage, ramassage, transfert, traitement) ;

2- L'offre gratuite des soins de santé d'urgence suivants aux déplacés, réfugiés et de leur communauté d'accueil : traitement des maladies les plus courantes (paludisme, infection respiratoire aigüe, diarrhées), soins de la santé de la reproduction à travers les cliniques mobiles (sites de déplacés de moins de 5 000 habitants), établissement de structures de santé temporaires (sites de déplacés de 5 000 habitants et plus), ou appui à une structure de santé publique ou privée à but non lucratif facile d'accès aux déplacés/réfugiés ;

3- La prise en charge médicale et psychologique des cas de viols ;

4- L'offre des soins de santé mentale: premiers secours psychologiques, détection et prise en charge des cas de troubles mentaux ;

5- La prévention et la surveillance des maladies à potentiel épidémique : mise en place d'un système d'alerte et de réponse précoce aux épidémies, vaccination contre la rougeole des enfants de 6 mois à 14 ans dans les sites de déplacés, distribution des MILDA aux ménages et des préservatifs aux personnes sexuellement actives dans les sites de déplacés ;

6- L'appui à la prise en charge des maladies chroniques transmissibles (VIH/SIDA, tuberculose : recherche des malades sous traitement et appui à l'accès au traitement) et non transmissibles (hypertension, diabète : mise à disposition des médicaments appropriés) ;

7- L'appui aux référencements et contre-référencements des patients présentant des urgences vitales.

Dans les zones en situation **d'urgence chronique** (si la situation sécuritaire et humanitaire est stabilisée) et dans **les zones**

OBJECTIFS SPECIFIQUES CLUSTER

1 Offrir les soins de santé d'urgence aux populations affectéeses par un choc humanitaire.

APPUIE L' OS1

2 Détecter précocement les flambées épidémiques et organiser la riposte.

APPUIE L' OS1 ET OS3

3 Améliorer l'accès des populations les plus vulnérables aux soins de santé primaires et secondaires de qualité y compris la prise en charge des maladies chroniques) dans les zones de retour ou en situation de crise prolongée.

APPUIE L'OS1 ET OS3

de retour (aire de santé accueillant plus de 500 retournés), un appui sera donné à la mise en œuvre des soins primaires et secondaires gratuits au profit des enfants de moins de 5 ans, des femmes enceintes, des femmes allaitantes, des victimes d'urgences vitales, des cas de viols ou de troubles mentaux à travers l'appui des structures de santé publiques ou privées à but non lucratifs situées dans les zones prioritaires, ou les activités communautaires.

Stratégie de réponse rapide aux épidémies

En cas de flambée épidémique, les partenaires du groupe de responsabilité sectorielle santé donneront un appui aux activités suivantes : 1. investigation de la flambée ou de l'alerte ; 2. renforcement du système local de surveillance des maladies, y compris le laboratoire ; 3. prise en charge clinique ou médicale gratuite des cas ; 4. collecte, analyse, et interprétation des données pour la prise des décisions opérationnelles ou stratégiques ; 5. appui à la campagne de riposte vaccinale, le cas échéant ; 6. appui à la coordination opérationnelle des interventions.

Coordination du sous-cluster

Les structures de coordination en place à Bangui, Kaga Bandoro, Bouar et Bambari seront maintenues et renforcées. Les capacités des chefs d'antennes de l'OMS de Bria et Bangassou seront renforcées pour assurer la coordination régionale des interventions des partenaires œuvrant respectivement dans la Haute Kotto et la Vakaga, et dans le Mbomou et le Haut Mbomou. Dans le souci d'une meilleure décentralisation de la coordination, certaines ONGs ou agences du système des Nations Unies seront désignées comme points focaux pour la coordination de la réponse sectorielle santé à Berberati et Bossangoa où l'OMS n'est pas représentée. Le groupe de travail santé mentale et soutien psychosocial sera maintenu et soutenu pour une meilleure intégration des problématiques de santé mentale dans la réponse. En plus de ces derniers, il sera mis en place le groupe de travail santé communautaire pour répondre au besoin de coordination des activités à base communautaire dans lesquelles la plupart des membres du cluster santé interviennent, surtout les ONG nationales.

RÉPARTITION DES PERSONNES DANS LE BESOIN ET CIBLÉES, PAR STATUT, SEXE ET ÂGE

	PAR STATUT						PAR SEXE & AGE	
	Réfugiés	Migrants	IDPs	Rapatriés	Commu-nautés d'accueil	Total	% femmes	% enfants, adultes, pers. âgées*
PERS. DANS LE BESOIN	26,4K		832,2K		1,6M	2,5M	51%	50 | 46 | 4%
PERS. CIBLÉES	11,5K		354,4K	25,0K	733,3K	1.1M	49%	50 | 46 | 4%
FINANCEMENTS REQUIS	$48,4M							

*Enfants (<18 ans), adultes (18-59 ans), pers. âgées (>59 ans)

CONTACT

Richard FOTSING

Coordonnateur du cluster

Email : fotsingri@who.int

PERS. DANS LE BESOIN

1,4M

PERSONNES CIBLÉES

1M

BUDGET (US$)

184,6M

DE PARTENAIRES

101

SECURITE ALIMENTAIRE

Contexte et population cible

L'analyse du cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC, février 2017) a mis en évidence que près de 30% de la population centrafricaine se trouve en phase humanitaire (soit 1,1 million de personnes) et que toutes les préfectures du pays sont concernées, entièrement ou partiellement. L'enquête nationale de sécurité alimentaire (ENSA, décembre 2016) a montré que près d'un Centrafricain sur deux est en situation d'insécurité alimentaire (soit 2,1 million de personnes). Dans un pays où 75% de la population s'appuie sur l'agriculture pour couvrir sa consommation alimentaire et assurer une part importante de ses revenus cela démontre l'ampleur des besoins à couvrir. Face à ces défis, ainsi qu'aux contraintes d'accès à certaines zones du pays, en raison de défis logistiques ou d'insécurité, lourdement ressentis en 2017, et en l'absence de perspective d'amélioration significative de la situation, le cluster compte cibler 1 004 133 personnes en insécurité alimentaire, soit 10,5% de plus que l'année dernière, en priorisant les femmes et les jeunes filles.

Stratégie du Cluster

Au-delà des interventions prioritaires devant permettre de sauver des vies et autonomiser immédiatement, la stratégie de réponse du Cluster va mettre l'accent sur le renforcement d'interventions renforçant le nexus humanitaire/développement afin d'améliorer les capacités d'auto-prise en charge et d'autonomisation progressive des bénéficiaires, et de réduire leur dépendance vis-à-vis de l'aide humanitaire. Les interventions essentielles en sécurité alimentaire se focaliseront prioritairement sur les zones en situation de crise et d'urgence (phase 3 et 4 IPC). Le Cluster Sécurité Alimentaire envisage de répondre de manière à adresser les vulnérabilités relevées dans le HNO de la manière suivante :

1. **Réponse d'urgence aux besoins alimentaires de base des personnes ayant des besoins critiques et immédiats dus à un choc humanitaire.**

Cette réponse sera basée sur le ciblage des populations en phase IPC ≥ 3 et/ou faisant face à un Score de Consommation Alimentaire inférieur à 30%, ces niveaux de vulnérabilité touchant plus particulièrement les populations affectées par un choc humanitaire. Dépourvues de toute capacité de résilience, ces populations plongent rapidement dans le besoin critique, et leurs vies sont menacées. La réponse envisagée va répondre aux besoins alimentaires immédiats des populations les plus vulnérables. Les personnes ciblées recevront une assistance alimentaire en nature ou via des programmes de transferts monétaires (argent ou coupon) si le fonctionnement des marchés le permet, et quand cela sera possible, un appui à la restauration de leurs capacités de subsistance principales (productions à cycles courts). Il s'agit des personnes les plus vulnérables, affectées par des productions agricoles trop faibles pour couvrir leurs besoins immédiats, soumis à des stratégies de survies négatives pendant la période de soudure (affectant dangereusement leurs moyens d'existence), mais aussi celles ciblées par des interventions NFI et WaSH d'urgence du fait du contexte sécuritaire fragile dans différentes zones de crise à travers le pays (délivrance d'un paquet commun intégré). L'assistance alimentaire ciblera en priorité les mouvements récents des populations, qu'elles soient déplacées, rapatriées ou retournées. Les communautés hôtes, impactées, pourront également être ciblées.

Les modalités d'intervention assureront l'intégration de la protection et seront développées en cohérence avec les quatre principes clés de la protection transversale : i) Ne pas Nuire - sécurité et dignité, ii) Protection de l'accès spécifique, iii) Redevabilité et iv) Participation.

2. Soutien intégré aux personnes ayant des besoins aigus liés à leur vulnérabilité chronique, et aux populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition

Cette réponse vise les personnes en crise alimentaire (Phase IPC ≥3) et/ou faisant face à un Score de Consommation Alimentaire

OBJECTIFS SPECIFIQUES CLUSTER

1 Fournir une assistance alimentaire d'urgence aux personnes affectées et autonomiser immédiatement.

APPUIE L' OS1

2 Renforcer l'accès à l'information en sécurité alimentaire des partenaires.

APPUIE L' OS3

3 Intégrer des actions et concepts VBG dans les interventions humanitaires en RCA, y compris l'opérationalisation du mécanisme EAS.

APPUIE L'OS3

Pauvre et Limite ≥ 30%). Même sans avoir subi un choc récent, la situation alimentaire de ces populations demeure préoccupante. La réponse apportée doit permettre à ces populations de mieux faire face aux chocs agro-climatiques et sécuritaires auxquels ils sont confrontés, en renforçant leurs moyens d'existence. L'assistance sera envisagée, si possible, dans un cadre holistique, en lien avec une mobilisation des différents secteurs d'intervention et en complément avec le secteur protection. Ceci, de manière à poser les bases d'une contribution à la création d'un lien avec les acteurs nationaux et étatiques, sur la base des options incluses dans la stratégie des solutions durables. Sachant que l'agriculture et le petit élevage sont les principales sources de revenus et de moyens de subsistance de ces populations, la réponse apportée s'efforcera d'améliorer l'accès aux intrants agricoles essentiels (maintien de la production), l'accès aux marchés et à la mise en place des techniques de conservation. S'ajoute également l'accompagnement des bénéficiaires par des mesures de protection des cultures et de contrôle minimal des maladies.

Ces actions s'articulent pleinement avec les Priorités du Pilier 2 du RCPCA (Renouveler le contrat social entre l'Etat et la population) en sa Composante 3 (Assurer la sécurité alimentaire et la résilience). Cette stratégie sera possible grâce à une coordination avec les Clusters Nutrition, Protection et MSCC.

3. Renforcement des moyens d'existence des personnes ayant des besoins spécifiques afin de renforcer leurs moyens de résilience

Cette réponse vise à améliorer les moyens d'existence des populations vulnérables nécessitant des appuis au retour, à la réinstallation et/ou suite à un rapatriement. Cela vise aussi le renforcement des capacités d'auto prise en charge des communautés et personnes fragilisées, à travers une approche communautaire et le renforcement de leurs moyens d'existence. L'assistance ciblera la mise en œuvre d'activités socio-économiques (AGR, appui à la production, aux capacités de stockage et de commercialisation) permettant d'augmenter et de diversifier la disponibilité alimentaire et de soutenir la chaine de production et de commercialisation tout en augmentant la capacité économique des ménages. Les dynamiques de solidarité et de mutualisation améliorant la résilience des ménages à travers la diversification et la pérennisation du capital (ex : les caisses de résilience) seront centrales dans les approches mises en œuvre, et en lien avec le renforcement de la résilience. Dans leur stratégie de sortie, les interventions viseront à intégrer une logique de coordination avec les programmes de développement. Le Cluster entend ainsi maintenir un niveau d'assistance visant à aller au-delà du rétablissement de la situation pré-crise et à créer des dynamiques de croissance, ou du moins résilientes.

Coordination du cluster

Les efforts de coordination du Cluster entrepris en 2017 seront maintenus avec du personnel entièrement dédié, à savoir un coordonnateur, un co-facilitateur et un gestionnaire d'information. Les 5 sous-clusters régionaux (Bouar, Bambari, Kaga-Bandoro, Bossangoa et Boda) gérés par des points focaux issus des organisations membres seront renforcés. Le Cluster entend soutenir la synergie humanitaire/gouvernement dans les mécanismes de coordination, d'alerte précoce et de réponse, ainsi que dans le renforcement des capacités des structures décentralisées. Ce soutien s'appuiera sur les mécanismes de coordination existants, lesquels devront également être consolidés, comme ceux de l'Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire (ENSA), les différentes missions FAO/PAM d'évaluation des récoltes et de la Sécurité Alimentaire (CFSAM), les analyses IPC et les mises en œuvre des standards contenus dans la Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et de Nutrition (PNSAN) en RCA.

CONTACT

Guillaume KAHOMBOSHI

Coordonnateur du cluster

Email : Guillaume.kahomboshi@wfp.org

RÉPARTITION DES PERSONNES DANS LE BESOIN ET CIBLÉES, PAR STATUT, SEXE ET ÂGE

	PAR STATUT						PAR SEXE & AGE	
	Réfugiés	Migrants	IDPs	Rapatriés	Commu-nautés d'accueil	Total	% femmes	% enfants, adultes, pers. âgées*
PERS. DANS LE BESOIN	7K		700K		693K	1,4M	54%	50 | 46 | 4%
PERS. CIBLÉES	5K		502,1K		497K	1M	54%	50 | 46 | 4%
FINANCEMENTS REQUIS	$184,6M							

*Enfants (<18 ans), adultes (18-59 ans), pers. âgées (>59 ans)

TELECOMMUNICATIONS D'URGENCE

ORGANISATIONS DANS LE BESOIN

55

ORGANISATIONS CIBLÉES

55

BUDGET (US$)

1,5M

DE PARTENAIRES

5

OBJECTIFS SPECIFIQUES CLUSTER

1 Offrir des services de télécommunications et de data aux organisations humanitaires.

APPUIE L' OS1

2 Assurer la pérénnisation des services de télécommunications.

APPUIE L' OS3

CONTACT

Mouhamedouabou NDIATH

Coordonnateur du cluster

Email : Mouhamedouabou.ndiath@wfp.org

Contexte

Le cluster ETC a été réactivé en décembre 2013 en RCA afin de mutualiser les efforts entrepris par les humanitaires pour répondre à la crise, et pallier le manque d'infrastructures de télécommunication. L'agence lead du Cluster est le Programme Alimentaire Mondial (PAM). L'ETC permet de faciliter les activités de réponse de la communauté humanitaire en installant et donnant accès à des réseaux de communication sécuritaire appropriés et de transmission des données par internet.

L'ETC a déjà mis à disposition des services de technologie de communication et d'information (TCI) communs pour les humanitaires opérant dans huit localités : Kaga-Bandoro, Bossangoa, Zemio, N'Dele, Bambari, Bangui, Bouar et Paoua.

En 2017, les vagues d'insécurité et l'apparition de nouveaux foyers de tensions entre les groupes armés ont fait apparaître d'autres zones d'intervention qui requièrent des services ETC pendant les six premiers mois de l'année 2018, notamment à Bria, Bangassou et Zemio

Les contraintes d'accès physiques et sécuritaires font partie des défis du cluster pour la mise en œuvre des activités planifiées.

Stratégie du Cluster

L'ETC va continuer à assurer la coordination des activités humanitaires communes de TCI ainsi que la maintenance pour la continuité des services communs établis, tout en assurant progressivement le transfert de la gestion à long terme des sites aux agences sur place, et à UNDSS pour tout ce qui est des centres de communication sécuritaire (radio).

Dans le cadre de l'augmentation des capacités d'accès des acteurs humanitaires dans les zones de l'Est, Ouest et du Centre du pays, il est prévu de mettre en œuvre un hub logistique supplémentaire et des antennes mobiles opérationnelles. L'ETC prévoit d'équiper ces lieux avec une connexion internet via réseau satellitaire, un réseau de télécommunications radio VHF et HF pour au moins 3 localités qui seront identifiées et priorisées par la communauté humanitaire.

Finalement, l'ETC prévoit, dans le cadre de la transition, un projet de digitalisation et d'interconnexion du réseau VHF, DMR (Digital Mobile Radio) afin d'améliorer les services de communications sécuritaires, comme par exemple le renforcement du suivi des mouvements des acteurs humanitaires.

Coordination du Cluster

L'ETC continue à mettre à disposition un Coordinateur afin d'assurer la mise en œuvre des activités du cluster. Le coordinateur assure la gestion des réunions périodiques du groupe de travail inter-agences à partir de Bangui.

Le groupe de travail sera impliqué davantage pour mieux assurer la phase de transition d'une gestion directe des infrastructures par le cluster vers une gestion par les agences sous la coordination du groupe de travail inter-agences, et la réponse aux besoins émergents. Dans le but d'assurer le service de maintenance des systèmes en place, une équipe locale sera recrutée et formée pour pouvoir assurer le maintien des services de télécommunications

BUDGET (US$)

8,9M

DE PARTENAIRES

137

OBJECTIFS SPECIFIQUES CLUSTER

1 Assurer une réponse humanitaire efficace et guidée par les principes humanitaires.

2 Faciliter la fourniture de l'aide humanitaire dans un contexte opérationnel difficile.

3 Renforcer la redevabilité envers les populations affectées.

CONTACT

Joseph INGANJI

Chef de Bureau OCHA

Email : inganji@un.org

COORDINATION

Contexte

La coordination est un facteur essentiel à la mise en œuvre d'une réponse humanitaire rapide, efficace, stratégique, et cohérente qui assure le respect des principes humanitaires. La réforme humanitaire et l'agenda transformatif guident l'action de la coordination humanitaire en RCA, qui est fondée sur les principes du droit international humanitaire et des droits de l'Homme.

La coordination permettra d'assurer une meilleure réponse aux besoins des populations vulnérables, éviter les doublons, et favoriser les synergies et les partenariats. Les efforts de coordination en RCA ont permis de fournir une assistance humanitaire à plus de 1 million de personnes au cours de l'année 2017, dans un contexte de recrudescences de conflits entre les groupes armés et d'un nombre croissant de foyers de tensions. La stratégie globale de OCHA sera de se concentrer sur la coordination de l'aide humanitaire dans les zones de besoins aigus (hot spots), ainsi que dans les zones d'urgence chroniques et zones de retours.

À la vue du contexte volatile qui prévaut, OCHA adoptera des approches proactives et innovatives, dans la coordination de la réponse humanitaire. OCHA à l'intention de faciliter le déploiement d'antennes mobiles dans les zones caractérisées par une absence de partenaires et d'importants besoins humanitaires.

En 2018, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) continuera de fournir un soutien au Coordinateur humanitaire et à l'Equipe humanitaire pays en mettant l'accent sur les activités suivantes :

1- maintenir et renforcer les mécanismes de coordination aux niveaux national et régional pour assurer une réponse basée sur les principes humanitaires, rapide et efficace. Au niveau régional il existe une coordination décentralisée qui couvre toutes les préfectures de la RCA, avec des structures de coordination régionales en place à Bouar, Kaga-Bandoro et Bambari ;

2- faciliter l'analyse et la compréhension commune du contexte et l'analyse conjointe des besoins humanitaires, des lacunes et de la réponse pour soutenir la prise de décision et la cohérence de la planification ;

3- faciliter la planification stratégique conjointe de la réponse humanitaire, ainsi que le suivi de la réponse ;

4- mobiliser un financement humanitaire flexible et prévisible et assurer l'utilisation efficace du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires (CERF) et du Fonds humanitaire de la RCA ;

5- plaider pour la protection des civils et contribuer activement aux mécanismes de coordination sur la protection ;

6- œuvrer à une réponse adaptée aux besoins des populations affectées et à une amélioration de l'accès à toutes les personnes dans le besoin ;

7- soutenir les efforts visant à renforcer les capacités de préparation et de réaction aux urgences.

8- renforcer la redevabilité envers les populations affectées et soutenir la mise en place de services collectifs d'engagement avec les communautés.

Tout au long de l'année 2018, OCHA :

- maintiendra sa présence dans les zones de crise au travers de ses sous-bureau et de ses antennes ;
- continuera à assurer la liaison avec le gouvernement, les ministères compétents, les autorités de l'État et les acteurs non étatiques sur des questions humanitaires ;
- continuera de jouer un rôle central dans la coordination civilo-militaire ;
- facilitera la mise à jour de l'Aperçu des besoins humanitaires et du Plan de réponse humanitaire ;
- soutiendra la gestion de l'information et fournira des mises à jour et analyses régulières pour informer les partenaires et la communauté internationale sur les principaux développements humanitaires ;
- soutiendra également l'équipe pays humanitaire et la coordination inter-cluster pour intégrer les questions transversales clés dans la planification et la réponse;
- appuiera la mise en œuvre et le suivi de la stratégie de réponse.

PERS. DANS LE BESOIN

57K

PERSONNES CIBLÉES

57K

BUDGET (US$)

15,6M

DE PARTENAIRES

10

OBJECTIFS SPECIFIQUES

1 Maintenir un environnement favorable de protection et améliorer les capacités d'intervention des autorités nationales tendant à sauver des vies et délivrer un niveau de protection conforme aux standards internationaux en maintenant ouvert l'accès au territoire et aux procédures d'asile.

2 Maintenir le niveau d'assistance déployée en faveur des réfugiés et demandeurs d'asile et améliorer l'accès aux services sociaux de base pour les rapatriés de RCA.

3 Rechercher et développer les solutions durables et l'accès à des activités d'intégration pour les réfugiés et les rapatriés installés en RCA.

PLAN DE REPONSE POUR LES REFUGIES

Les partenaires impliqués dans ce plan de réponse, en collaboration avec le gouvernement, se proposent en 2018 de coordonner et d'œuvrer à la couverture des besoins de la population réfugiée installée dans le pays. Comptant un total de 12 047 individus, cette population se compose de 6 681 réfugiés ayant trouvé asile au cours des 10-15 dernières années et qui bénéficient toujours d'un statut acquis de longue date, ainsi que de 5 366 nouveaux réfugiés entrés en RCA entre décembre 2015 et 2017. Par ailleurs, bien que les conditions de retour ne semblent pas s'y prêter, un mouvement de retour spontané de réfugiés vivant dans les pays voisins s'est amorcé depuis 2015, qui ne cesse de prendre de l'ampleur au point que le seuil de 45 000 retournés pourrait être atteint à la fin de l'année 2017. Enfin, bien qu'encore latent, le risque d'apatridie auquel pourrait être confrontés certains ressortissants centrafricains en exil continue de faire l'objet d'un monitoring de la part des autorités de la RCA, appuyées en cela par l'UNHCR et l'UNICEF. En tout, la population ciblée par ce plan de réponse est de 57 047 personnes pour lesquels les principaux objectifs seront d'assurer la continuité de la protection internationale, la délivrance de d'assistance afin d'améliorer leur bien-être et la recherche de solutions durables.

Pour l'instant stabilisée, la population de réfugiés et demandeurs d'asile en RCA pourrait cependant connaître des évolutions suivant que le contexte volatile observé au Sud Soudan et en RDC se détériore ou pas, et que certains groupes de réfugiés confirment ou non leur intention d'être rapatriés.

Pour l'ensemble de ces populations, le contexte global d'insécurité qui a été observé en RCA au cours de l'année 2017 a fait peser une menace constante pour leur protection. Ainsi, les violences perpétrées par les groupes armés dans l'Est du pays, le conflit pour la domination territoriale des provinces de la Ouaka et de la Haute Kotto, et les soubresauts violents observés ponctuellement dans l'Ouest du pays, ont provoqué le départ forcé de plusieurs milliers de personnes en dehors de la RCA (538 432 au 31 octobre 2017, soit une augmentation de 55 013 par rapport à la situation enregistrée au 31 décembre 2016).

En plus des contraintes sécuritaires, les défis logistiques liés à la déficience ou l'inexistence d'infrastructures dans le pays rendent difficile, parfois impossible, l'acheminement de l'assistance aux populations concernées. Paradoxalement, certaines régions de l'Ouest du pays et Bangui et sa périphérie, dans lesquelles un calme durable est observé, continuent d'attirer les réfugiés des pays voisins. Les besoins de réintégration de ces rapatriés, s'ajoutant aux besoins de réinsertion des personnes déplacées internes retournant dans leurs localités d'origine ont été pris en compte dans la stratégie nationale sur les solutions durables qui devrait être adoptée fin 2017.

Dans ce contexte, le plan de réponse proposé se focalisera sur les activités permettant de « sauver des vies », tout en soutenant les projets d'intégration et d'autosuffisance, en prêtant une attention particulière aux personnes identifiées comme les plus vulnérables. C'est ainsi que l'assistance humanitaire sera déployée aussi bien dans les zones rurales qu'en milieu urbain et s'étendra à tous les secteurs jusqu'alors concernés, dont principalement ceux de la santé, la sécurité alimentaire, WASH, abris, éducation et activités génératrices de revenus. Par ailleurs, le plan de réponse accentuera les prestations tendant à l'octroi aux réfugiés de documents d'identité et de voyage permettant une plus grande liberté de circulation à l'intérieur comme à l'extérieur de la RCA et une plus grande facilité d'intégration dans le tissu socio-économique du pays.

Concernant les rapatriés, ceux d'entre eux qui reviennent en RCA par le biais de mouvements de retour facilités, continueront à percevoir un viatique au départ de leur pays d'asile, tout comme les rapatriés spontanés pourront recevoir à leur retour en RCA une assistance sous forme d'articles domestiques. Si certains, en matière de besoin, pourront bénéficier des programmes d'assistance au recouvrement de leurs terres, biens et autres propriétés, tous, en plus des populations hôtes, seront intégrés comme bénéficiaires, dans les plans de redressement tendant à améliorer l'accès aux services sociaux de base.

Enfin, pour les deux catégories de bénéficiaires (réfugiés et rapatriés) ainsi encore que les populations hôtes, des campagnes de sensibilisation sur les problèmes liés au SGBV seront organisées. Les acteurs institutionnels et non-institutionnels verront leurs capacités d'intervention renforcées et un plaidoyer auprès des autorités centrales sera entrepris afin de créer et renforcer les mécanismes de gestion des victimes et de lutte contre l'impunité.

CONTACT

Pierre ATCHOM

Représentant Adjoint (Protection)

Email : atchom@unhcr.org

RÉPARTITION DES PERSONNES DANS LE BESOIN ET CIBLÉES, PAR STATUT, SEXE ET ÂGE

	PAR STATUT						PAR SEXE & AGE	
	Réfugiés	Migrants	IDPs	Rapatriés	Communautés d'accueil	Total	% femmes	% enfants, adultes, pers. âgées*
PERS. DANS LE BESOIN	12K		45K			57K	51%	51 | 45 | 4%
PERS. CIBLÉES	12K		45K			57K	51%	51 | 45 | 4%
FINANCEMENTS REQUIS	$15,6M							

*Enfants (<18 ans), adultes (18-59 ans), pers. âgées (>59 ans)

GUIDE DU DONATEUR

CONTRIBUER AU PLAN DE RÉPONSE HUMANITAIRE

Pour accéder aux dernières informations relatives aux besoins humanitaires, consulter le Plan de réponse humanitaire et les rapports de monitoring du pays, et donner directement aux organisations participant au Plan, merci de visiter :

www.humanitarianresponse.info/en/operations/central-african-republic

DONNER PAR LE BIAIS DU FONDS CENTRALPOUR LES INTERVENTIONS D'URGENCE (CERF)

Le CERF apporte un financement initial rapide pour des actions vitales lors de l'apparition de situations d'urgence et pour les opérations humanitaires essentielles et sous-financées, lors de crises prolongées. Le CERF, géré par OCHA, reçoit des contributions de différents donateurs – principalement des gouvernements, mais aussi des compagnies privées, des fondations, des organismes caritatifs et des particuliers-réunies dans un fonds unique. Il est utilisé pour des crises partout dans le monde. En 2017, le CERF a contribué à hauteur de 16 millions de dollars à la crise humanitaire en RCA sous le mécanisme de réponse rapide.

Pour en savoir plus sur le CERF et sur comment contribuer, visiter le site web :

www.unocha.org/cerf/our-donors/how-donate

DONNER PAR LE BIAIS DU FONDS HUMANITAIRE DU PAYS

Le Fonds humanitaire (FH) en RCA est un fonds commun basé dans le pays (CBPF). Les CBPF sont des instruments de financement humanitaire multi-bailleurs établis par le Coordonnateur de l'aide d'urgence (ERC) et sous la direction du Coordonnateur Humanitaire (HC). Il est géré par OCHA et est étroitement aligné sur les activités des Clusters définies dans le PRH. En 2017, le FH a alloué 17,6 millions de dollars en soutien à la réponse humanitaire en complémentarité avec les allocations du CERF.

Pour en savoir plus sur les CBPF:

www.unocha.org/what-we-do/humanitarian-financing/country-based-pooled-funds

ENREGISTREMENT DE VOS CONTRIBUTIONS

OCHA gère le service de surveillance financière (FTS), qui enregistre toutes les contributions humanitaires rapportées (espèces, en nature, multilatérales et bilatérales). Son but est de donner du crédit et de la visibilité aux donateurs pour leur générosité, et de montrer le montant total des financements ainsi que des manques dans les plans humanitaires. Merci de signaler vos contributions à FTS, soit par email à fts@un.org ou par le biais du formulaire de contribution en ligne à http://fts.unocha.org

PARTIE III: ANNEXES

Objectifs, indicateurs & cibles 52

Financements requis par cluster 62

Et si ? ...on n'apporte pas de réponse 63

Liste des acronymes 64

OBJECTIFS, INDICATEURS & CIBLES

OBJECTIFS STRATÉGIQUES, INDICATEURS ET CIBLES

Objectif Stratégique 1 (OS1) : Sauver des vies

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
# d'enfants (désagrégé par sexe) de 6 à 59 mois atteints de malnutrition aiguë sévère (MAS) admis dans les programmes nutritionnels thérapeutiques	0	37 281	27 961
# de personnes (désagrégé par sexe et âge) ayant bénéficié d'une assistance alimentaire d'urgence en vivres	528 543	1 004 133	726 881
# de ménages affectés (désagrégé par sexe du chef de ménage) ayant bénéficié d'abris d'urgence	37 000	53.001	52 000
# de personnes affectées (désagrégé par sexe et âge) ayant bénéficié temporairement de l'eau potable pour répondre à leur(s) vulnérabilité(s)*	300 000	900 000	900 000
# de consultations curatives réalisées dans les zones affectées par un choc humanitaire	ND	589 000	589 000
# d'élèves affectés (désagrégé par sexe) ayant bénéficié d'activités éducatives	47 813	290 832	94 400

** pour la boisson, la cuisine et l'hygiène personnelle*

Objectif Stratégique 2 (OS2): Promotion du respect des droits fondamentaux

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
# d'attaques d'écoles documentées par le Cluster	45	ND	ND
% des cas LTB enregistrés résolus	6%	100%	15%
% de survivants de VBG (désagrégé par sexe) ayant bénéficié de services d'aide juridique et judiciaire	ND	ND	20%
# de mineurs non accompagnés (désagrégé par sexe) réunifiés avec leurs familles biologiques	0	ND	2 000
# de sous-préfectures et arrondissements de Bangui affectés par le conflit couverts par le monitoring de protection	31	60	42
% des partenaires de tous les clusters ayant participé au service collectif de collecte de feedback et ayant pris des mesures correctives dans la planification ou mise en œuvre des programmes	0	ND	50%

Objectif Stratégique 3 (OS3) : Préserver la dignité humaine

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
# de ménages (désagrégé par sexe du chef de ménage) ayant été assistés dans la reconstruction ou la réhabilitation de leur abris, ventilé par type d'assistance	10 750	51 086	33 000
% de formations sanitaires opérationnelles dans les zones de crise chronique ou de retour	ND	100%	90%
# d'adolescents (désagrégé par sexe) ayant bénéficié de cours d'alphabétisation et compétences de vie	25 000	ND	31 000

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
# de personnes (désagrégé par sexe) engagées dans des activités génératrices de revenus	70 751	ND	31 000

OBJECTIFS, INDICATEURS ET CIBLES PAR SECTEUR ET SOUS-SECTEUR

Abris/NFI/CCCM Objectif 1 : Assurer que la population affectée et vulnérable ait accès aux articles non alimentaires de base tout en faisant la promotion de l'autosuffisance et des stratégies d'adaptation existantes

Appuie l'OS 1

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
# de ménages (désagrégé par sexe du chef de ménage) ayant bénéficié d'articles non alimentaires de base, ventilé par type de distribution	30 703	91 226	70 000

Abris/NFI/CCCM Objectif 2 : Assurer à la population affectée un abri les protégeant des intempéries et contribuant à assurer leur sécurité, leur dignité et leur bien-être

Appuie l'OS 1

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
# de ménages affectés (désagrégé par sexe du chef de ménage) ayant bénéficié d'abris d'urgence	37 000	53 001	52 000

Abris/NFI/CCCM Objectif 3 : Assurer la protection et l'assistance à la population affectée dans les sites et en familles d'accueil à travers les mécanismes et outils appropriés du CCCMAppuie l'OS 1

Appuie l'OS3

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
# de ménages (désagrégé par sexe du chef de ménage) ayant bénéficié d'articles non alimentaires de base, ventilé par type de distribution	30 703	91 226	70 000
# de personnes (désagrégé par sexe) ayant bénéficié de formations en coordination et gestion de sites (CCCM)	175	300	250
# de ménages sur les sites de déplacés et en familles d'accueil (désagrégé par sexe du chef de ménage) ayant bénéficié d'un profilage permettant de cibler le type d'aide à leur apporter (aide au retour, à la relocalisation ou l'intégration locale)	89 000	27 531	15 000

Abris/NFI/CCCM Objectif 4 : Assurer que la population affectée ait accès aux solutions d'abris adéquats

Appuie l'OS3

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
# de ménages (désagrégé par sexe du chef de ménage) ayant été assistés dans la reconstruction ou la réhabilitation de leur abris, ventilé par type d'assistance	10 750	51 086	33 000

EHA Objectif 1 : Apporter une assistance EHA d'urgence à la population vulnérable suite à un choc humanitaire

Appuie l'OS1

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
# de personnes affectées (désagrégé par sexe et âge) ayant bénéficié temporairement de l'eau potable pour répondre à leur(s) vulnérabilité(s)*	300 000	900 000	900 000
# de personnes affectées (désagrégé par sexe et âge) ayant bénéficié d'un assainissement adéquat pour répondre à leur(s) vulnérabilité(s)	411 412	1 700 000	600 000
# de personnes affectées (désagrégé par sexe et âge) ayant bénéficié de kits d'hygiène selon les standards du Cluster EHA accompagné de sensibilisation	85 867	1 700 000	600 000
# de femmes et filles affectées ayant bénéficié de conditions pour la gestion de l'hygiène menstruelle	0	170 000	60 000
# de personnes affectées (désagrégé par sexe et âge) ayant été sensibilisées sur les notions d'hygiène de base (y compris le lavage des mains avec désinfectant aux moments-clés)	88 000	1 700 000	1 700 000

** pour la boisson, la cuisine et l'hygiène personnelle*

EHA Objectif 2 : Assurer un accès sécurisé aux services EHA en respectant les 5 engagements du cluster sur la sécurité et la dignité de la population affectée et renforcer la cohésion sociale

Appuie l'OS2

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
# de personnes affectées (désagrégé par sexe et âge) ayant bénéficié durablement de l'eau potable pour répondre à leur(s) vulnérabilité(s)*	700 000	900 000	800 000
% de gestionnaires de site CCCM formés en EHA qui assurent une surveillance régulière des infrastructures EHA	0	100%	100%
% d'infrastructures EHA dont l'emplacement a été validé par les femmes consultées au préalable	0	100%	100%
# de points d'eau équipés d'un abreuvoir pour animaux dans les zones de transhumance ou à tension/pression autour de la ressource en eau	0	100	100

** pour la boisson, la cuisine et l'hygiène personnelle*

EHA Objectif 3 : Restaurer un accès sécurisé et équitable aux services EHA dans les institutions fonctionnelles dans les zones les plus vulnérables pour relever et maintenir les services essentiels de base

Appuie l'OS3

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
# de FOSA intégrant les unités de prise en charge nutritionnelle (UNTA) en ambulatoire bénéficiant du paquet minimum EHA selon les standards du cluster	435	807	550
# d'hôpitaux intégrant les unités de prise en charge nutritionnelle (UNT) bénéficiant du paquet minimum EHA selon les standards du cluster	46	60	50
# de FOSA rendues fonctionnelles dans les zones de vulnérabilité chronique et de retour bénéficiant du paquet minimum EHA selon les standards du cluster	40	60	48

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
# d'enfants scolarisés bénéficiant du paquet minimum EHA en écoles/espaces d'apprentissage selon les standards du cluster	11 400	24 000	23 400

Education Objectif 1 : Assurer la survie des filles et des garçons (3-18 ans) affectés par la crise au travers d'un accès équitable à des environnements d'apprentissage sains et sécurisés

Appuie l'OS1

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
# d'élèves affectés (désagrégé par sexe) ayant bénéficié d'activités éducatives	47 813	290 832	94 400
# d'apprenants (% filles et garçons) ayant bénéficié de matériel scolaire distribué par des acteurs humanitaires	56 188	500 000	204 600
# d'écoles / espaces temporaires d'apprentissage dotés de kits récréatifs	315	1 326	796

Education Objectif 2 : Renforcer la protection des filles et des garçons (3-18 ans) déscolarisés suite à la crise par l'accès à une éducation alternative de qualité adaptée aux besoins

Appuie l'OS3

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
# d'adolescents (désagrégé par sexe) ayant bénéficié de cours d'alphabétisation et compétences de vie	25 000	50 000	31 000
# d'adolescents (désagrégé par sexe) ayant bénéficié de formations professionnelles	725	8 000	2 400

Education Objectif 3 : Protéger les droits des filles et des garçons affectés par la crise contre les menaces immédiates et futures, par l'accès à l'éducation à la paix et le renforcement de l'adaptation psychosociale

Appuie l'OS3

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
# d'attaques d'écoles documentées par le Cluster	45	ND	ND
# d'apprenants (%filles et garçons) bénéficiant d'un enseignement adapté aux besoins psychosociaux	51 734	500 000	195 000

Logistique Objectif 1 : Renforcer le transport aérien de passager et du fret aérien pour la communauté humanitaire

Appuie l'OS1

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
# de passagers ayant été transportés par aéronefs humanitaires par an	30 000	35 000	32 000
# de MT de cargo transporté par voir aérienne par an	500	1 000	700

Logistique Objectif 2 : Améliorer les opérations logistiques de la communauté humanitaire via des services communs

Appuie l'OS1

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
# MT de cargo acheminés	3 000	6 000	5 000

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
# m3 d'intrants entreposés	10 500	20 000	15 000

Logistique Objectif 3 : Faciliter l'accès physique à travers des projets de réhabilitation des infrastructures et ouvrages d'art

Appuie l'OS1

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
# d'ouvrages ayant été réhabilités	42	200	70

MSSC Objectif 1 : Soutenir la reconstitution des moyens de subsistance en faveur des populations affectées et à risque

Appuie l'OS3

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
# de personnes (désagrégé par sexe) ayant accès au THIMO	65 803	277 503	237 178
# de personnes (désagrégé par sexe) engagées dans des activités génératrices de revenus	70 751	138 752	118 589

MSSC Objectif 2 : Renforcer l'autonomisation socio-économique des populations affectées et à risque

Appuie l'OS3

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
# d'associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) crées ou appuyées	51	6 938	5 929
# de personnes (désagrégé par sexe) ayant finalisé une formation professionnelle	47 863	208 127	177 883
# de personnes (désagrégé par sexe) ayant accès à des initiatives d'assistance intégrée qui utilisent les transferts monétaires/coupons	ND	69 376	59 294

MSSC Objectif 3 : Redynamiser et renforcer les mécanismes en charge de la prévention et la gestion des conflits communautaires

Appuie l'OS2

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
# de mécanismes d'appui à la gestion des conflits au niveau communautaire ayant été redynamisés	14	410	350
# de campagnes d'information ou sensibilisation sur la gestion des conflits au niveau communautaire	58	144	60

Nutrition Objectif 1 : Fournir un accès équitable à des interventions permettant de sauver des vies en traitant la malnutrition aiguë auprès d'au moins 75 % des cas attendus

Appuie l'OS1

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
# d'enfants de 0 à 59 mois (désagrégé par sexe) ayant été dépistés	200 000	263 319	210 655
# d'enfants (désagrégé par sexe) de 6 à 59 mois ciblés atteints de malnutrition aiguë sévère (MAS) admis dans les programmes nutritionnels thérapeutiques	0	37 281	27 961

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
# d'enfants (désagrégé par sexe) de 6 à 59 mois atteints de malnutrition aiguë modérée (MAM) admis dans des programmes d'alimentation thérapeutique et complémentaire	0	50 414	4 000
# d'accompagnants (désagrégé par sexe) d'enfants malnutris aigus sévères avec complications médicales en UNT ayant été assistés	0	5 592	5 592

Nutrition Objectif 2 : Prévenir la détérioration de l'état nutritionnel auprès d'au moins 80% des cas attendus

Appuie l'OS3

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
# d'enfants de 6 à 23 mois (désagrégé par sexe) ayant été admis dans le BSFP (Programme d'alimentation complémentaire de couverture)	22 300	31 250	25 000
# de femmes enceintes/femmes allaitantes ayant été sensibilisées à l'alimentation du nourrisson et des jeunes enfants (ANJE)	0	108 276	85 000
# de relais communautaires (désagrégé par sexe) ayant été formés sur les pratiques appropriées ANJE	71	1 300	200
# d'agents de santé (désagrégé par sexe) ayant été formés sur les pratiques appropriées ANJE	230	780	500
# d'enfants de 6 à 59 mois (désagrégé par sexe) ayant bénéficié d'une supplémentation en vitamine A lors d'une campagne intégrée	0	263 319	210 655
# de personnes vivant avec le VIH (PVVIH) assistées (désagrégé par sexe)	0	10 000	5 000

Nutrition Objectif 3 : Améliorer la prise en charge des enfants malnutris aigus à travers l'appui au fonctionnement des unités nutritionnelles

Appuie l'OS3

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
# de formations sanitaires fonctionnelles intégrant les unités de prise en charge nutritionnelle en ambulatoire (UNTA)	435	807	550
# d'hôpitaux ayant des unités thérapeutiques fonctionnelles (UNT)	46	60	50
# de prestataires de santé (désagrégé par sexe) ayant été formés à la prise en charge intégrée de la malnutrition aigüe (PECIMA) au niveau des districts	230	1 300	780
# d'évaluations nutritionnelles ou SMART rapides réalisées	138	71	71

Protection Objectif 1 : Renforcer la protection des populations affectées par le conflit à travers la réduction des facteurs aggravants notamment les atteintes à la liberté de mouvement et à l'intégrité physique et morale

Appuie l'OS1

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
# de sous-préfectures et arrondissements de Bangui affectés par le conflit couverts par le monitoring de protection	31	60	42
% de personnes (désagrégé par âge et sexe) à besoins spécifiques identifiées par le monitoring protection dans les zones affectées qui ont reçu une prise en charge	60%	100%	75%
# de rapports et d'analyses de protection dans les zones affectées produits sur la base des données du monitoring protection et partagés avec la communauté humanitaire	5	12	12

Protection Objectif 2 : Assurer l'accès des populations affectées à une assistance d'urgence intégrée assurant leur survie et préservant leur sureté et leur dignité

Appuie l'OS2

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
# de réseaux et mécanismes d'alerte précoce fonctionnels dans les zones affectées	93	180	126
# d'incidents de violence armée et/ou de victimes d'accident par restes d'explosifs de guerre répertoriés dans la base de données des incidents de protection	694	ND	ND
# de cas de logement, terres et biens (LTB) enregistrés par des mécanismes communautaires ou par des officiels (cadastre/chef de quartier/comité LTB/mécanisme communautaire)	258	ND	500
% des cas LTB enregistrés résolus	6%	100%	15%

Protection Objectif 3 : Renforcer les mécanismes de protection à base communautaire et l'accès aux services essentiels de base

Appuie l'OS3

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
# d'actions de plaidoyer menées pour l'assouplissement de la procédure légale d'obtention du titre foncier	1	5	3
# de personnes (désagrégé par âge et sexe) ayant été sensibilisées sur la cohabitation pacifique dans les zones de retour	ND	600 000	200 000

Protection SCPE : Objectif 1 : Les enfants affectés par la crise ont accès à des services d'assistance d'urgence

Appuie l'OS1

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
# d'enfants (désagrégé par sexe) sortis des groupes armés ayant bénéficié de programmes de réintégration sociocommunautaires	0	ND	4 874

Protection SCPE Objectif 2 : La protection des enfants affectés et à risque de violation de leurs droits fondamentaux est assurée

Appuie l'OS2

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
# de mineurs non accompagnés (désagrégé par sexe) ayant été réunifiés avec leurs familles biologiques	0	ND	2 000

Protection SCPE Objectif 3 : Les mécanismes communautaires et étatiques de protection de l'enfance sont renforcés et assurent des services de qualité respectant la dignité humaine et renforçant la résilience des enfants et de leurs communautés

Appuie l'OS3

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
# d'enfants (désagrégé par sexe) bénéficiant de soutien psychosocial au travers des espaces amis des enfants/clubs d'enfants	0	ND	200 000

Protection SC VBG Objectif 1 : Améliorer l'accès aux services multisectoriels de qualité pour la prise en charge des VBG

Appuie l'OS1

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
# de services médicaux disposant de kits PEP	0	ND	100
# de services médicaux disposant de staff formés à la prise en charge médicale du viol selon le nouveau protocole national	0	ND	100

Protection SC VBG Objectif 2 : Améliorer l'accès aux services juridiques et judiciaires

Appuie l'OS2

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
% de survivants de VBG (désagrégé par sexe) ayant bénéficié de services d'aide juridique et judiciaire	ND	ND	20%

Protection SC VBG Objectif 3 : Intégrer des actions et concepts VBG dans les interventions humanitaires en RCA y compris l'opérationnalisation du mécanisme EAS

Appuie l'OS2

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
# d'acteurs (désagrégé par sexe) ayant été formés sur le rapportage et la prise en charge des cas d'exploitation d'abus sexuels (EAS) selon les protocoles de l'EHP	ND	ND	200

Santé Objectif 1 : Offrir les soins de santé d'urgence aux populations affectées par un choc humanitaire

Appuie l'OS1

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
% d'enfants (désagrégé par sexe) de 6 mois à 14 ans vaccinés contre la rougeole dans les nouveaux sites de déplacés	ND	100%	95%
# de consultations curatives réalisées dans les zones affectées par un choc humanitaire	ND	589 000	589 000
% d'accouchements assistés par un personnel qualifié dans les zones affectées par un choc humanitaire	ND	100%	≥ 60%

Santé Objectif 2 : Détecter précocement les flambées épidémiques et organiser la riposte

Appuie l'OS1 ET OS3

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
% de rapports du système d'alerte précoce reçus à temps	80%	100%	90%
% d'alertes épidémiques investiguées dans les 72 heures	ND	100%	90%

Santé Objectif 3 : Améliorer l'accès des populations les plus vulnérables aux soins de santé primaires et secondaires de qualité y compris la prise en charge des maladies chroniques dans les zones de retour ou en situation de crise prolongée

Appuie l'OS1 ET OS3

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
% de formations sanitaires appuyées pour appliquer la gratuité des soins dans les zones de crise prolongée ou de retour	ND	100%	80%

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
% de formations sanitaires rendues opérationnelles dans les zones de crise prolongée ou de retour	ND	100%	90%

Sécurité Alimentaire Objectif 1 : Fournir une assistance alimentaire d'urgence aux personnes affectées et les autonomiser immédiatement

Appuie l'OS1

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
# de personnes (désagrégé par sexe et âge) ayant bénéficié d'une assistance alimentaire d'urgence en vivres	528 543	1 004 133	726 881
# de ménages (désagrégé par sexe du chef de ménage) affectés ayant reçu des intrants agricoles	13 000	119 000	85 000

Sécurité Alimentaire Objectif 2 : Renforcer l'accès des partenaires à l'information en sécurité alimentaire

Appuie l'OS3

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
# de membres d'organisations de la société civile, agriculteurs, éleveurs (désagrégé par sexe) ayant bénéficié d'une formation pour le renforcement des capacités en sécurité alimentaire.	ND	ND	240
# des bulletins d'alerte précoce sur la sécurité alimentaire ayant été publiés	0	4	4

Sécurité Alimentaire Objectif 3 : Restaurer l'accès et la disponibilité d'une alimentation de qualité par la sauvegarde des moyens de subsistance

Appuie l'OS3

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
# de ménages (désagrégé par sexe du chef de ménage) affectés ayant reçu des intrants agricoles pour la relance de leur production	13 400	100 000	90 000
# de ménages (désagrégé par sexe du chef de ménage) ayant bénéficié des kits d'animaux	31 937	56 000	40 000
# des personnes (désagrégé par sexe du chef de ménage) ayant bénéficié d'une injection de capital à travers une approche de transfert monétaire	12 790	140 000	100 000

Télécom Objectif 1 : Offrir des services de télécommunications et de data aux organisations humanitaires

Appuie l'OS1

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
# de zones d'opérations communes couvertes par le réseau de télécommunication sécuritaire	7	11	11
# de zones d'opérations communes couvertes par le réseau Internet	6	8	8
% des utilisateurs (désagrégé par sexe) satisfaits des services	ND	ND	80%

Télécom Objectif 2 : Assurer la pérennisation des services de télécommunications

Appuie l'OS3

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
# de zones d'opérations communes dont la gestion des services ETC est transférée à l'agence hôte	3	7	7

Assistance aux Réfugiés Objectif 1 : Maintenir un environnement favorable de protection et améliorer les capacités d'intervention des autorités nationales tendant à sauver des vies et délivrer un niveau de protection conforme aux standards internationaux en maintenant ouvert l'accès au territoire et aux procédures d'asile

Appuie l'OS1 ET OS2

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
% de personnes relevant du mandat de l'Organisation enregistrées individuellement	100%	100%	100%
% de données enregistrées mises à jour au cours de l'année dernière	100%	100%	100%

Assistance aux Réfugiés Objectif 2 : Maintenir le niveau d'assistance déployée en faveur des réfugiés et demandeurs d'asile et améliorer l'accès aux services sociaux de base pour les rapatriés de RCA

Appuie l'OS3

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
% de ménages vivant dans un logement adéquat	65%	100%	75%
% de ménages dont les besoins en articles domestiques sont satisfaits	90%	100%	100%

Assistance aux Réfugiés Objectif 3 : Rechercher et développer les solutions durables et l'accès à des activités d'intégration pour les réfugiés et les rapatriés installés en RCA

Appuie l'OS3

INDICATEUR	BASELINE	BESOIN	CIBLE
% de personnes relevant de l'Organisation ayant l'intention de retourner chez elles qui ont été rapatriées volontairement	80%	100%	100%
% de personnes relevant de l'Organisation ayant opté pour l'intégration locale qui se sont intégrées localement	20%	80%	80%

FINANCEMENTS REQUIS PAR CLUSTER

CLUSTER	BUDGET (US$)
Securité alimentaire	184 000 000
Protection	52 000 000
Abris/NFI/CCCM	49 700 000
Sante	48 400 000
MSSC	43 000 000
Eau,Hygiene et Assainissement	42 500 000
Education	27 500 000
Logistique	22 000 000
Nutrition	19 900 000
Coordination et service de soutien	8 900 000
Telecom d'Urgences	1 500 000
Réponse non-sectorielle pour les Réfugiés	15 600 000
	515 600 000

LISTE DES ACRONYMES

AEL	Acteurs économiques locaux
AGR	Activités génératrice de revenus
ANEA	Agence nationale d'eau et assainissement en milieu rural
ANJE	Alimentation du nourrisson et des jeunes enfants
CCCM	Camp Coordination / Camp Management / Coordination et gestion des camps
CERF	Central Emergency Response Fund / Fonds central d'intervention pour les urgences des Nations
CFSAM	Missions FAO/PAM d'évaluation des récoltes et de la sécurité alimentaire
CMAM	Community-based Management of Acute Malnutrition / Gestion communautaire de la malnutrition
CMCoord	Coordination civilo-militaire
CMP	Commission des mouvements de population
CSO	Cadre stratégique opérationnel
CSR	Cadre de suivi de la réponse
DGH	Direction générale de l'hydraulique
DMR	Digital Mobile Radio/Radio mobile digitale
DRH	Direction régionale de l'hydraulique
EAE	Espace amis d'enfants
EAFGA	Enfants associés aux forces et groupes armés
EAS	Exploitation et abus sexuels
EHA	Eau, hygiène et assainissement
EHP	Equipe humanitaire pays
ENA	Enfants non-accompagnés
ENSA	Enquête nationale de sécurité alimentaire
ES	Enfants séparés
ETAPE	Espace temporaire d'apprentissage et de protection de l'enfance
ETC	Emergency Telecommunication Cluster/Cluster de télécommunication d'urgence
FE/FA	Femmes enceintes/femmes allaitantes
FH	Fonds humanitaire
FTS	Financial Tracking Service/Service de suivi financier
GBV	Gender based violence/ Violence basée sur le genre
GBVIMS	Gender-based violence information management system
HD	Humanitarian dashboard/Tableau de bord humanitaire
HF	Haute fréquence
HNO	Aperçu des besoins humanitaires
IASC	Inter-Agency Standing Committee
ICC	Coordination inter-clusters
IMWG	Groupe de travail de gestion de l'information
INEE	Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire
LTB	Logement, terre et biens
MAG	Malnutrition aigüe globale
MAM	Malnutrition aigüe modérée
MAS	Malnutrition aigüe sévère
MILDA	Moustiquaires imprégnées à longue durée d'action
MINUSCA	Mission multidimensionnelle intégrée des nations unies pour la stabilisation en république
MSA	Evaluation multisectorielle
MSSC	Moyens de subsistance et stabilisation communautaire
NFI	Bien non-alimentaire
OCHA	Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PCI	Prévention et Contrôle des Infection
PDI	Population déplacée interne
PE	Protection de l'enfance
PEP	Prophylaxie post exposition
PME	Petites et moyennes entreprises
PMR	Rapport périodique de monitoring
PNSAN	Politique nationale de sécurité alimentaire et de nutrition
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRH	Plan de réponse humanitaire
PTM	Programmes basés sur les transferts monétaires
RCA	République centrafricaine
RCPCA	Plan national de relèvement et de consolidation de la paix en RCA
RDC	République démocratique du Congo
RRM	Mécanisme de réponse rapide
SCPE	Sous cluster protection de l'enfance
SGBV	Violence sexuelle basée sur le genre
SIDA	Syndrome d'imunodéficience acquise
SODECA	Société de distribution d'eau en Centrafrique
TCI	Technologie de communication et d'information
THIMO	Travaux à haute intensité de main d'œuvre
UNDSS	Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNHAS	Service aérien humanitaire des Nations Unies
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNS	Unités nutritionnelles de supplémentation
UNT	Unités nutritionnelles de traitement
UNTA	Unités nutritionnelles de traitement en ambulatoire
USD	Dollar américain
VBG	Violences basées sur le genre
VHF	Très haute fréquence
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
WASH	Eau, hygiène, assainissement

ET SI ?

...ON N'APPORTE PAS DE RÉPONSE

L'AIDE HUMANITAIRE POUR LES DÉPLACÉS SERAIT COMPROMISE ET LA REDEVABILITE DE LA COMMUNAUTÉ HUMANITAIRE SERAIT MISE EN CAUSE

L'impact sur la population affectée peut être résumé comme suit :

- Augmentation de la vulnérabilité des personnes déplacées,
- Augmentation des risques de santé et de protection dans les sites,
- Manque d'accès aux articles non alimentaires qui permettent la survie des nouveaux déplacés ayant perdu leurs biens essentiels à la suite des affrontements,
- Lenteur du retour des déplacés dans leurs lieux d'origine car les moyens pour la réhabilitation et la reconstruction des maisons détruites ou endommagées sont limités.

L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE CONTINUERA À AUGMENTER AVEC UN RENFORCEMENT DE CERCLES VICIEUX DANS TOUS LES SECTEURS

La dégradation de la sécurité alimentaire et de l'économie des ménages est elle-même un cercle vicieux qui ne peut plus retrouver une dynamique positive passé un certain seuil de paupérisation. Au-delà de l'impact direct sur la nutrition et la santé des familles, la réduction de la capacité des ménages à subvenir à leurs besoins alimentaires aura un impact négatif indirect sur leurs dépenses liées à la santé, l'éducation et le logement. Enfin, avec chaque étape de régression de la production agricole, davantage de jeunes se retrouveront disponibles sur le marché de la violence, aggravant ainsi les problèmes de protection.

LE MANQUE D'ÉDUCATION AUGMENTERA LES VULNERABILITES FACE AUX RISQUES DE PROTECTION.

Le manque d'accès à l'éducation place les enfants et adolescents face à des risques très élevés de protection.

Priver les enfants d'accès à l'éducation revient à les empêcher de développer leurs capacités de résilience et d'auto-prise en charge, mais aussi à augmenter leur vulnérabilité aux exploitations et aux manipulations de toutes sortes : ils seront les premiers à faire partie des groupes armés et groupes criminels, et seront exposés par le manque de connaissances en compétences de vie aux maladies et autres dangers évitables, tout en étant constamment en détresse psychologique.

LE MANQUE D'ACTIVITE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE EST UNE MENACE POUR LA SANTE PUBLIQUE ET LE BIEN ETRE COMMUNAUTAIRE

Le manque d'accès aux services de prise en charge des violences sexuelles risque d'augmenter le taux des maladies sexuellement transmissibles, y compris le VIH, affectant la santé publique, la capacité communautaire d'accueil et la réintégration des survivants et obligera à la cohabitation entre victimes et auteurs vivant en toute impunité. Le manque d'activités de prévention exposera d'avantage les femmes et les filles à des risques très élevés de subir ces violences. Le taux global de VBG mais surtout ceux de mariage précoce, de violences sexuelles, de sexe de survie finiront par augmenter.

LE MANQUE DE SERVICES SANITAIRES APPROPRIÉS CONDUIRA À L'IRRUPTION D'ÉPIDÉMIES

En l'absence de réponse dans le domaine sanitaire :

- L'offre de soin de santé sera davantage limitée.

- Des épidémies risqueront de survenir dans les sites de déplacés notamment la rougeole pouvant affecter les enfants, ainsi que le paludisme. Les épidémies de diarrhée aiguë aqueuse ou sanglante pourront être observées tant bien dans les sites que dans les localités où les populations n'ont pas un accès adéquat à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement.

Ce document est produit au nom de l'Equipe Humanitaire Pays et des partenaires.

Ce document donne la compréhension de la crise, partagée par l'Equipe Humanitaire Pays, y compris les besoins humanitaires les plus urgents, et reflète la planification conjointe de la réponse humanitaire.

La désignation employée et la présentation des données dans ce rapport ne suggérent en aucun cas l'expression d'une quelconque opinion de la part de l'Equipe Humanitaire Pays et ses partenaires , quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ou quant au tracé de leurs frontières ou limites.

www.unocha.org/car

www.humanitarianresponse.info/en/operations/central-african-republic

@ocha_car